

# PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

2019 - 2024



# Avant-propos

Dans le cadre de la dernière campagne électorale, un programme de législature concernant toute une série de priorités et de projets a rencontré l'adhésion d'une majorité d'Hastiéroises et d'Hastiérois.

C'est ainsi qu'une déclaration de politique communale a été élaborée en identifiant l'ensemble des axes de travail.

Depuis plusieurs années déjà, nous avons mis en place un Comité des services administratifs qui rassemblait l'ensemble des responsables de l'administration pour suivre et évaluer les dossiers d'une manière transversale.

Le PST est le résultat de nombreuses réunions au sein du Collège communal mais aussi et surtout avec l'ensemble des collaborateurs en intégrant les actions reprises dans d'autres plans d'actions tels que le Plan de cohésion sociale et le Programme Communal de Développement Rural, Pollec,...

Le PST, un outil participatif et transparent vis-à-vis du citoyen, détermine la ligne de conduite pour les prochaines années avec une évaluation régulière.

Le Plan Stratégique est donc comparable à un plan d'entreprise. Il comporte 12 objectifs stratégiques et 109 actions à mettre en œuvre pour faire de Hastière une commune où la qualité de vie continue de progresser.

Claude Bultot, Bourgmestre

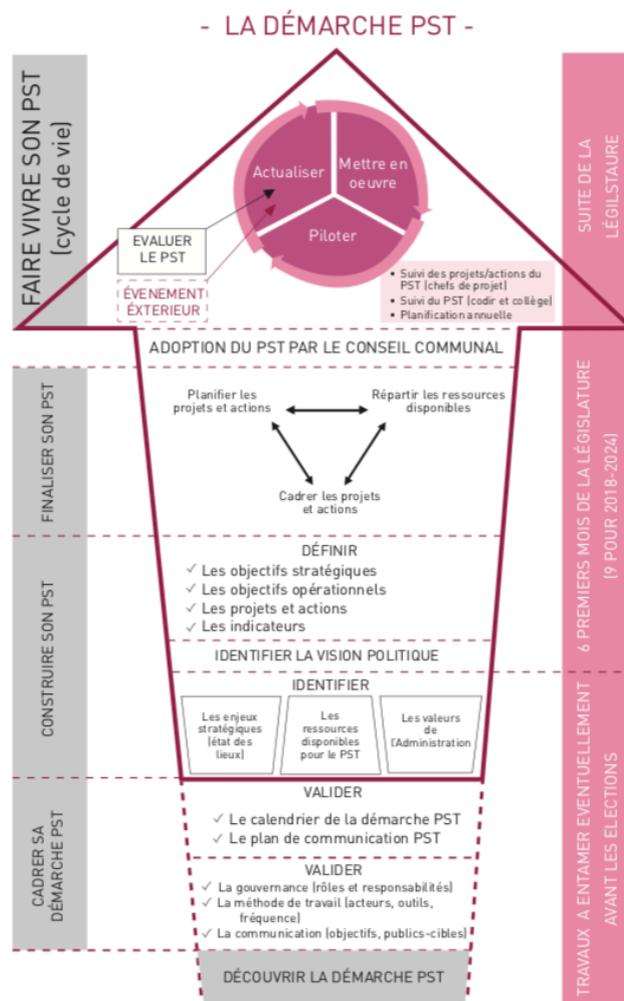
# Introduction - Le PST : notions principales

Le programme stratégique transversal a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27 et dans la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale à l'article 27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Le PST signifie :

- **Un programme** : un ensemble d'actions que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intentions d'actions. Il fédère les éventuels autres plans (PCS, Plan de développement de la lecture, PCDN, ...)
- **Une stratégie** : détermine une vision d'avenir et le chemin pour y arriver ;
- **Une transversalité** : engage dans sa concrétisation, les différentes parties prenantes dont les mandataires politiques, les grades légaux, l'administration concernée.

Ce mode de gestion est la transposition, sur le plan local, des principes du new management public. La démarche du PST peut se résumer au travers du schéma ci-après proposé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie.



Le pouvoir local doit définir sa **vision politique**. Ensuite, il définit ses **objectifs stratégiques**.

Chacun d'entre eux est décliné en **objectifs opérationnels** qui, à leur tour, sont déclinés en **actions**.

Cette arborescence simple doit être établie en toute **cohérence** sachant que certaines actions peuvent, de manière transversale, servir plusieurs objectifs opérationnels.

Dans le PST, il convient de distinguer le volet interne du volet externe.

Le **volet externe** est centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la cité. Le **volet interne** est centré sur l'administration et son fonctionnement. Celui-ci doit bien entendu servir le volet externe.

Enfin, le PST est soumis à **évaluation**. Non-seulement sur l'aspect réglementaire mais également **par le citoyen** qui pourra ainsi juger de l'action réalisée par les élus.

Il convient de préciser que le PST vise principalement **les projets nouveaux**, les **initiatives nouvelles** à implémenter au regard des différentes missions de la commune. Il n'a donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires.

En outre, il n'est **ni concevable, ni réaliste** d'inscrire dans un tel programme **des objectifs et actions pour l'ensemble des secteurs et compétences** qu'une commune ou un CPAS est susceptible de gérer. La programmation implique, intrinsèquement, de **poser des choix** pour allouer les ressources et utiliser l'énergie de l'administration à la réalisation **d'objectifs estimés prioritaires** par l'exécutif.

Le PST ne doit pas être un carcan. Ce n'est pas parce qu'une action, qu'il apparaît à un moment opportun de réaliser, n'est pas inscrite dans le PST que l'autorité communale doit s'interdire de la mener à bien. De même, l'autorité communale doit pouvoir prendre la responsabilité d'abandonner une action inscrite dans le PST si elle s'avère inopportune ou inefficace.

Enfin, le **PST** est une feuille de route qui **impacte** de manière importante **les administrations** concernées. En effet, il revient à **l'administration d'opérationnaliser** la programmation ainsi adoptée avec les ressources qui leur seront fournies. Le PST implique une **nécessaire coopération quotidienne** entre l'administration et les décideurs politiques.

# Objectifs stratégiques et opérationnels

Au départ de la vision politique de la commune arrêtée dans la déclaration de politique adoptée par le Conseil communal, le PST est construit verticalement autour **d'objectifs stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'actions**. Il s'agit bien d'implémenter une culture de la gestion par objectifs.

## Objectifs politiques

De la déclaration de de politique communale ont été arrêtés 17 objectifs politiques ou thématiques d'action.

1. Action sociale
2. Aînés
3. Biodiversité
4. Citoyenneté - Gouvernance - Démocratie
5. Culture
6. Emploi
7. Energie et climat
8. Enfants
9. Enseignement
10. Environnement - Déchets - Propreté publique
11. Jeunes
12. Logement
13. Sécurité
14. Tourisme
15. Service public
16. Citoyenneté - Gouvernance - Démocratie
17. Service public

## Objectifs stratégiques et opérationnels

On distingue les objectifs selon leur caractère stratégique ou opérationnel.

L'objectif stratégique se définit sur le registre de « **L'ETRE** » : *que voulons-nous être dans 6 ans ?*  
C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif opérationnel se définit sur le registre du « **FAIRE** » : *que voulons-nous faire ?* »

Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

L'action se définit sur le registre du « **COMMENT** » : *qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ?*

Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

La philosophie d'un PST s'inscrit dans une **logique d'action** et non d'acteurs. Ainsi, une action n'est pas élaborée en fonction de l'acteur qui la portera. Une fois l'action définie en fonction de l'objectif qu'elle doit servir, **l'autorité évalue l'acteur le plus en capacité de la réaliser** et la lui confie.



Les 12 objectifs stratégiques sont :

1. Être une commune qui garantit un logement décent pour tous
2. Être une commune qui favorise l'engagement des citoyens
3. Être une commune intelligente
4. Être une administration accessible, efficiente et transversale
5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité
6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement
7. Être une commune amie des aînés
8. Être une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement
9. Être une commune qui soutient l'emploi
10. Être une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial
11. Être une commune qui s'investit dans la mobilité
12. Être une commune soucieuse des plus jeunes

Le tableau suivant reprend les 12 objectifs stratégiques déclinés en 32 objectifs opérationnels.

# Objectifs stratégiques (OS)

## Objectifs opérationnels (OO)

### 1 > Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous

- 1 - Proposer plus de logements acquisitifs ou locatifs à des prix abordables pour répondre à une demande croissante
- 2 - Améliorer l'information au citoyen en matière de logement
- 3 - Mise en application du décret Habitat Vert
- 4 - Favoriser l'accès à la propriété
- 5 - Améliorer la qualité de l'habitat

### 2 > Etre une commune qui favorise l'engagement des citoyens

- 1 - Permettre la participation citoyenne
- 2 - Pérenniser le devoir de mémoire

### 3 > Être une commune intelligente

- 1 - Réduire la fracture numérique
- 2 - Mieux communiquer avec les citoyens

### 4 > Être une administration accessible, efficiente et transversale

- 1 - Renforcer le droit et la facilité d'accès à l'information
- 2 - Améliorer l'accueil du citoyen

### 5 > Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité

- 1 - Mise en valeur du patrimoine naturel
- 2 - Moderniser les techniques de promotion
- 3 - Développer l'offre événementielle
- 4 - Mise en valeur des produits du terroir
- 5 - Améliorer l'accueil du touriste

### 6 > Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement

- 1 - Améliorer la propreté publique
- 2 - Protéger et gérer durablement les ressources naturelles
- 3 - Réduire l'empreinte carbone de la commune
- 4 - Renforcer le sentiment de sécurité de chacun

### 7 > Etre une commune amie des aînés

- 1 - Garantir le bien-être des aînés

### 8 > Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement

- 1 - Améliorer la qualité de l'enseignement

### 9 > Etre une commune qui soutient l'emploi

- 1 - Volet formation
- 2 - Volet employeurs

### 10 > Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial

- 1 - Volet culturel
- 2 - Volet lien social
- 3 - Volet famille/santé

### 11 > Etre une commune qui s'investit dans la mobilité

- 1 - Volet information
- 2 - Volet transports
- 3 - Aménagements

### 12 > Etre une commune soucieuse des plus jeunes

- 1 - Volet ATL
- 2 - Volet citoyenneté internationale

# Nos projets

Une action = le « FAIRE CONCRÈTEMENT ».

Une ou plusieurs actions vont être définies dans le cadre d'un objectif opérationnel.

Pour définir une action, on peut se poser la question suivante : « QUE VA-T-ON FAIRE CONCRÈTEMENT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL ? ».

Une fois ce « QUOI » défini, une réponse devra également être apportée à la question suivante : «

PAR QUI, QUAND ET AVEC QUELS MOYENS CE « QUOI » VA-T-IL ÊTRE RÉALISÉ ? »

L'action :

- contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel.
- sera réalisée au plus tard à l'échéance de l'objectif opérationnel.
- doit être précise.
- doit être pilotée par une personne désignée.

On trouvera ci-après liste des 109 actions/projets envisagés regroupés par objectifs stratégiques et opérationnels. En annexes, sont reprises toutes les fiches projets.

## PST - Objectifs stratégiques, opérationnels et projets

Classement	Nom du projet
1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous	1. Proposer plus de logements acquisitifs ou locatifs à des prix abordables pour répondre à une demande croissante
	<ol style="list-style-type: none"><li>1 Mettre en œuvre le nouveau plan d'ancrage.</li><li>2 Augmenter l'offre de logements sociaux acquisitifs.</li><li>3 Créer des logements alternatifs</li><li>4 Mieux informer les propriétaires sur les possibilités de mise à disposition d'immeubles à l'AIS</li><li>5 Mettre en place une taxation dissuasive des biens laissés à l'abandon</li></ol>
1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous	2. Améliorer l'information au citoyen en matière de logement
	<ol style="list-style-type: none"><li>1 Informer les citoyens sur la possibilité d'aide concernant les cautions locatives.</li><li>2 Mieux informer les citoyens sur les possibilités d'aides financières régionales pour la restauration/ ou la réhabilitation d'immeubles (isolation et économies d'énergie).</li></ol>
1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous	3. Mise en application du décret Habitat Vert
	<ol style="list-style-type: none"><li>1 Moderniser et/ créer les équipements collectifs dans les zones concernées</li></ol>
1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous	4. Favoriser l'accès à la propriété
	<ol style="list-style-type: none"><li>1 Informer et accompagner les familles pour l'accès au crédit</li></ol>
1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous	5. Améliorer la qualité de l'habitat
	<ol style="list-style-type: none"><li>1 Mettre en œuvre un permis de location avec les services de la Région wallonne</li><li>2 Soutenir les citoyens pour réaliser des études énergétiques visant à l'amélioration de l'isolation des logements pour en réduire les consommations.</li><li>3 Développer une stratégie de lutte systématique contre les abus de certains propriétaires à l'égard de certains citoyens en situation précaire (marchands de sommeil)</li></ol>

4 Intensifier la politique de lutte contre l'insalubrité des logements

2. Être une commune qui favorise l'engagement des citoyens ∟ 1. Permettre la participation citoyenne

- 1 Mettre en place un conseil des jeunes
- 2 Renouveler l'opération de développement rural
- 3 Soutenir, dans la mesure du possible, les initiatives qui visent à améliorer la qualité de vie dans la commune et les quartiers.

2. Être une commune qui favorise l'engagement des citoyens ∟ 2. Pérenniser le devoir de mémoire

- 1 Mettre en valeur les monuments historiques et commémoratifs+ système de QR Code.
- 2 Favoriser le dialogue intergénérationnel et la transmission de la mémoire au travers d'actions thématiques
- 3 Mettre en place des actions de sensibilisation des plus jeunes par le biais d'activités adaptées (spectacles, expositions, conférences, animations...)
- 4 Mettre en place des synergies avec les des associations spécialisées dans le devoir de mémoire

3. Être une commune intelligente ∟ 1. Réduire la fracture numérique

- 1 Mettre en place du wifi gratuit dans les zones pertinentes de la commune
- 2 Obtenir une couverture internet correcte sur tout le territoire
- 3 Développer des formations aux nouvelles technologies en collaboration avec l'Espace Public Numérique et d'autres associations actives dans le domaine
- 4 Augmenter l'offre d'espaces publics numériques

3. Être une commune intelligente ∟ 2. Mieux communiquer avec les citoyens

- 1 Améliorer le site internet de la commune en veillant à sa mise à jour régulière et à la mise à la disposition du citoyen d'un maximum de documents administratifs
- 2 Renforcer le système d'alerte info aux citoyens
- 3 Développer et s'adapter aux nouveaux outils de communications (réseaux sociaux, applications pour Smartphones,...)

4. Être une administration accessible, efficiente et transversale ∟ 1. Renforcer le droit et la facilité d'accès à l'information

- 1 Développer les guichets en ligne

4. Être une administration accessible, efficiente et transversale ∟ 2. Améliorer l'accueil du citoyen

- 1 Améliorer l'accueil via l'aménagement du rez-de-chaussée de l'administration communale
- 2 Mettre en place des permanences qui tiennent mieux compte des besoins de la population (nombre, rdv, etc)

5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité ∟ 1. Mise en valeur du patrimoine naturel

- 1 Développer de nouvelles promenades et renforcer l'entretien de celles-ci
- 2 Dynamiser les synergies tourisme-culture-patrimoine
- 3 Lancer une procédure de reconnaissance au titre de « Plus beau village de Wallonie »

5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité ∟ 2. Moderniser les techniques de promotion

- 1 Adapter la promotion du tourisme aux médias nouveaux (internet, Smartphone,...)

5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité ∟ 3. Développer l'offre événementielle

- 1 Structurer avec le monde associatif, le centre culturel et l'office du tourisme l'offre événementielle : festival des arts de rue, carnaval d'été, marchés artisanaux, concours de façades fleuries
- 2 Étudier avec un privé la possibilité d'exploiter la ligne de train désaffectée Dinant-Givet avec des drasines

5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité ∟ 4. Mise en valeur des produits du terroir

- 1 Valoriser nos produits locaux et créer une confrérie

5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité ∟ 5. Améliorer l'accueil du touriste

- 1 Structurer et promouvoir l'apprentissage de l'anglais et du néerlandais
- 2 Aménager à des endroits appropriés des espaces mobil-homes
- 3 Multiplier les lieux de convivialité sur les Ravel et autres endroits publics
- 4 Installer un panneau interactif dans un espace visible de la commune qui renseigne sur toutes activités de la commune, en quatre langues
- 5 Communiquer davantage sur le caractère patrimonial significatif dans les villages (signalétique)

6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement ∟ 1. Améliorer la propreté publique

- 1 Renforcer les campagnes de prévention et de réduction des déchets via les écoles et les associations en synergie avec le BEP
- 2 Généraliser progressivement l'enfouissement des bulles à verres
- 3 Généraliser et imposer l'utilisation de gobelets réutilisables
- 4 Lutter efficacement contre les incivilités et punir les auteurs de celles-ci par des amendes administratives
- 5 Investir dans des dispositifs placés dans des lieux sensibles pour prendre en flagrant délits des responsables de nuisances (caméras)
- 6 Créer des canisites (toilettes pour chiens) en nombre suffisant et renforcer la lutte contre les déjections canines
- 7 Établir la liste des lieux et des périodes qui nécessitent une action prioritaire (plan propreté)
- 8 Entrer dans le projet-pilote d'une prime de retour de 5 centimes par canette récoltée

**6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement ∟ 2. Protéger et gérer durablement les ressources naturelles**

- 1 Gérer les espaces verts avec une alternative à l'emploi de pesticides
- 2 Acheter de préférence du bois et des plants d'origine certifiée (PEFC)
- 3 Lutter contre les espèces envahissantes
- 4 Selon les prescrits régionaux, garantir les actions en faveur de l'égouttage et de l'épuration des eaux
- 5 Maintenir les plans existants
- 6 Généraliser la végétalisation des cimetières
- 7 Encourager et soutenir la création de potagers partagés
- 8 Mettre à disposition d'un éleveur/cultivateur bio par voie de convention un terrain communal. En échange de cette valorisation du terrain, l'exploitant serait tenu de vendre ses produits lors des marchés hebdomadaires d'Hastière

**6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement ∟ 3. Réduire l'empreinte carbone de la commune**

- 1 Encourager l'audit thermique/énergétique des logements et des bâtiments
- 2 Soutenir et participer aux projets valorisant les énergies renouvelables pour réduire les coûts énergétiques des bâtiments publics et privés
- 3 Systématiser la technologie LED
- 4 Étudier des outils collectifs de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, solaire, biomasse, cogénération,...)
- 5 Favoriser les achats groupés à l'échelle communale ou supra communale par le biais du CPAS ou d'autres acteurs et les rendre accessibles à tous

**6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement ∟ 4. Renforcer le sentiment de sécurité de chacun**

- 1 Traiter les problèmes de vitesse inadaptée et aménager les voiries en tenant compte de tous les usagers
- 2 Organiser des campagnes de prévention
- 3 Mise en place d'une structure de médiation et de résolution des conflits
- 4 Solliciter une présence plus importante sur le terrain des agents de quartier
- 5 Mener une politique de prévention et de sensibilisation
- 6 Structurer le partenariat local de prévention (PLP)
- 7 Maintenir et renforcer le système des Sanctions Administratives Communales (amendes administratives)

**7. Être une commune amie des aînés ∟ 1. Garantir le bien-être des aînés**

- 1 Soumettre les seniors à une enquête par sondage sur leurs attentes et besoins
- 2 Encourager la participation des aînés à la vie sociale, au bénéfice de la collectivité : salon des aînés, initiation aux nouvelles technologies de communication (ex : Espace Public Numérique), partage des savoirs et compétences,...
- 3 Développer des services de mobilité

**8. Être une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement ∟ 1. Améliorer la qualité de l'enseignement**

- 1 Assurer des chances égales de réussite à tous les enfants en garantissant leur accueil sans considération relative à leur origine sociale, leur nationalité, leurs conceptions philosophique, idéologique et religieuse.
- 2 Maintenir, rénover et moderniser les implantations scolaires
- 3 Promouvoir l'apprentissage du néerlandais/anglais au-delà du cursus scolaire
- 4 Envisager une structure d'enseignement différencié

- 5 Garantir la propreté et la sécurité aux abords des écoles
- 6 Tendre progressivement vers la gratuité des repas de midi en garantissant une alimentation de qualité
- 7 Dynamiser le Conseil de participation, lieu d'échanges et de rencontres entre parents, direction, enseignants et mandataires
- 8 Développer l'outil informatique
- 9 Organiser des journées pédagogiques axées sur l'histoire, le respect et la tolérance

#### 9. Etre une commune qui soutient l'emploi ∟ 1. Volet formation

- 1 Développer les missions du guichet de l'emploi en termes de formation, de cours de langues, de remise à niveau, d'accompagnement et de mise en réseau des acteurs et des partenaires

#### 9. Etre une commune qui soutient l'emploi ∟ 2. Volet employeurs

- 4 Publier un guide reprenant l'ensemble des indépendants, artisans, commerçants de la commune

#### 10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial ∟ 1. Volet culturel

- 1 En partenariat avec le centre culturel et le monde associatif, favoriser l'accès à la culture et plus particulièrement à la maison hastiéroise pour que chacun y trouve sa place et reconnaisse ce lieu comme un endroit de création et d'échange
- 2 Mettre en valeur notre patrimoine touristique, culturel
- 3 Soutenir les actions citoyennes dans les domaines culturels mais aussi environnementaux
- 4 Soutenir nos artistes et artisans locaux

#### 10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial ∟ 2. Volet lien social

- 1 Favoriser les lieux de rencontre, d'échanges intergénérationnels ou autres pour une meilleure intégration de chacun dans notre communauté
- 2 Mettre en place une fonction d'écrivain public

#### 10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial ∟ 3. Volet famille/santé

- 1 Promotion de la santé
- 2 Organiser des séances d'information
- 3 Mettre en place un plan canicule pour les périodes de fortes chaleurs
- 4 Organiser un soutien affectif (Alzheimer)
- 5 Information et soutien aux familles

#### 11. Etre une commune qui s'investit dans la mobilité ∟ 1. Volet information

- 1 Informer et sensibiliser

#### 11. Etre une commune qui s'investit dans la mobilité ∟ 2. Volet transports

- 1 Aide à la recherche de solutions adaptées
- 2 Mise en place de solutions collectives de mobilité

#### 11. Etre une commune qui s'investit dans la mobilité ∟ 3. Aménagements

- 1 Aménagements
- 2 Aménagements
- 3 Mobilité douce

#### 12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes ∟ 1. Volet ATL

- 1 Accueillir tous les enfants
- 2 Pérenniser le service Avant-post
- 3 Soutenir le développement du service d'aide aux devoirs
- 4 Proposer des activités de qualité et variées pendant les vacances scolaires avec différents partenaires
- 5 Réinstaurer les « journées place aux enfants » en faisant participer toutes les entreprises, associations et commerces communaux.
- 6 Développer des activités thématiques sur base des besoins identifiés par les différents acteurs
- 7 Création d'espaces de rencontre à Waulsort et Blaimont

#### 12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes ∟ 2. Volet citoyenneté internationale

- 1 Sensibilisation à la solidarité internationale

# Synthèse budgétaire

Le contexte d'action des entités locales se voit aujourd'hui délimité par :

- une raréfaction des opportunités de subsidiation d'investissements et une révision de leurs critères d'attribution ;
- l'intégration des données budgétaires et comptables communales dans le périmètre d'endettement public de la Région wallonne et de l'Etat fédéral ;
- la prise en charge de coûts liés à des transferts de compétences vers les entités locales (Zones de police, Zones de secours, révision des critères d'octroi d'allocations de chômage, ...) ;
- le discernement des opérateurs financiers à accorder des prêts de longue durée(30ans) à des conditions favorables aux entités présentant les soldes plus positifs ;
- l'obligation pour les pouvoirs locaux de présenter des ratios dans des branches d'activités (coût vérité en matière des déchets, gestion des Initiatives Locales d'Accueil des CPAS) ;
- la fixation d'échéances strictes tant en matière de dépôt d'estimations budgétaires que de reddition de comptes ;
- un accroissement des risques de modifications légales et de contentieux portant sur la sécurité des recettes (jurisprudence fiscale instable, transfert de compétences vers les entités fédérées...).

Autant ce panorama implique une détérioration de l'autonomie communale et un accroissement des responsabilités des élus locaux, il constitue néanmoins une opportunité pour les entités locales d'améliorer leurs modes de gestion et de planification financière.

Outre la possibilité d'obtenir des **subsidés** les deux modes autonomes de financement des institutions locales sont le **recours à l'emprunt** ou le **prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire**.

Le recours à l'emprunt se traduit par une recette égale à la dépense (ou part de dépense si subside) au service extraordinaire et une dépense ordinaire égale aux charges annuelles de remboursement du capital et des intérêts durant le temps de l'emprunt.

Le recours à l'emprunt permet au contraire d'augmenter considérablement la capacité d'investissement mais engendre un report de charges sur le futur, un risque éventuel de variation de taux et un risque d'incapacité de remboursement.

Classiquement les pouvoirs locaux recourent systématiquement à l'emprunt vu leurs difficultés à dégager des résultats positifs annuels suffisamment importants pour constituer un fonds de réserve extraordinaire suffisant.

Le prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire s'illustre par une recette au service extraordinaire égale à la dépense (ou part de dépense si subside)

Les deux modes de financement sont fondamentalement différents. Les prélèvements nécessitent une capacité à dégager des résultats favorables suffisants. S'ils permettent d'éliminer toute charge future, ils limitent la capacité d'investissement à court terme.

Le scénario idéal consiste à définir une capacité d'emprunt permettant de conserver des résultats ordinaires suffisants, combiner les deux approches et les adapter en fonction des évolutions budgétaires.

Estimer les impacts budgétaires d'un PST relève d'une gageure.

Sur le plan des dépenses, de nombreux projets ne peuvent être estimés de façon précise à ce stade. Ainsi en va-t-il des projets qui préalablement nécessitent par exemple la désignation d'un auteur de projet capable d'estimer le coût même de l'investissement. Notons également que de nombreux projets sont sans impact budgétaire significatif et supportables sur les crédits budgétaires récurrents.

En matière de recettes, les possibilités et taux de subsidiation sont inconnus à ce stade. Souvent, l'élaboration avancée du projet fait seulement apparaître les possibilités de financement. Enfin, il est impossible d'estimer les fonds propres qui seront affectables compte tenu de l'imprévisibilité des résultats futurs.

Il convient donc de ne pas perdre de vue qu'un Plan Stratégique Transversal n'est ni un budget, ni une projection pluriannuelle. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

La progressive mise à l'étude et exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets envisagés. Des choix d'opportunité et de priorité pourront être effectués, par exemple à l'occasion de l'instruction des budgets et modifications budgétaires annuels ou de l'intégration des résultats comptables.

In fine, il est important de garder à l'esprit que les années à venir seront un peu plus difficiles d'un point de vue financier, et en tant que gestionnaires, femmes et hommes politiques, nous devons faire des choix.

# Annexes – Fiches projets

<b>Projet</b>	<b>1 - Mettre en œuvre le nouveau plan d'ancrage.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Proposer plus de logements acquisitifs ou locatifs à des prix abordables pour répondre à une demande croissante</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>

**Description du projet**

Faire inventaire des terrains communaux disponibles  
 Faire inventaire des bâtiments communaux  
 Chercher de nouveaux partenaires publics/privés  
 Etudier la possibilité de partenariat public/privé

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge, WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	La Dinantaise
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>2 - Augmenter l'offre de logements sociaux acquisitifs.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Proposer plus de logements acquisitifs ou locatifs à des prix abordables pour répondre à une demande croissante</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>
<b>Description du projet</b>	
Création via les partenaires type La Dinantaise; CPAS	
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge, WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	La Dinantaise
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Créer des logements alternatifs</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Proposer plus de logements acquisitifs ou locatifs à des prix abordables pour répondre à une demande croissante</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>

**Description du projet**

Construire un logement témoin sur base d'une analyse de marché

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge, WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Mieux informer les propriétaires sur les possibilités de mise à disposition d'immeubles à l' AIS</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Proposer plus de logements acquisitifs ou locatifs à des prix abordables pour répondre à une demande croissante</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>
<b>Description du projet</b>	
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	Agence Immobilière Sociale Dinant
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>5 - Mettre en place une taxation dissuasive des biens laissés à l'abandon</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Proposer plus de logements acquisitifs ou locatifs à des prix abordables pour répondre à une demande croissante</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>

**Description du projet**

Augmentation du montant de la taxe/modification du mode de calcul. Extension aux zones de loisirs

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- CASTELEYN - Joëlle
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORNEILLIE - Céline
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Informer les citoyens sur la possibilité d'aide concernant les cautions locatives.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Améliorer l'information au citoyen en matière de logement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Mieux informer les citoyens sur les possibilités d'aides financières régionales pour la restauration/ ou la réhabilitation d'immeubles (isolation et économies d'énergie).</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Améliorer l'information au citoyen en matière de logement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>
<b>Description du projet</b>	
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Moderniser et/ créer les équipements collectifs dans les zones concernées</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Mise en application du décret Habitat Vert</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Habitat permanent
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Urbanisme : HP
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Informer et accompagner les familles pour l'accès au crédit</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Favoriser l'accès à la propriété</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Mettre en œuvre un permis de location avec les services de la Région wallonne</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Améliorer la qualité de l'habitat</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>
<b>Description du projet</b>	
Rédaction d'un règlement	
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	PORIGNAUX - Jonathan
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Soutenir les citoyens pour réaliser des études énergétiques visant à l'amélioration de l'isolation des logements pour en réduire les consommations.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Améliorer la qualité de l'habitat</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>

**Description du projet**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge, WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Développer une stratégie de lutte systématique contre les abus de certains propriétaires à l'égard de certains citoyens en situation précaire (marchands de sommeil)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Améliorer la qualité de l'habitat</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>

**Description du projet**

Actions de prévention via les notaires; Rencontre avec les autorités judiciaires

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge, WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Intensifier la politique de lutte contre l'insalubrité des logements</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Améliorer la qualité de l'habitat</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Logement</b>

**Description du projet**

Concertation avec la police et l'urbanisme; Mise en œuvre d'une procédure standard

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	Urbanisme : HP
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Urbanisme : HP
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Mettre en place un conseil des jeunes</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui favorise l'engagement des citoyens</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Permettre la participation citoyenne</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>

### Description du projet

C'est un lieu d'échange, de réflexion et d'action qui permet aux jeunes de se faire entendre, de s'exprimer, de prendre position et d'intervenir sur le monde qui les entoure.

Pour donner la parole aux jeunes, leur permettre d'interpeller les responsables politiques, les aider à formuler des propositions concrètes, organiser ensemble des événements en lien avec la commune et piloter leurs propres projets, participer à la vie sociale et culturelle de Hastière, vivre une expérience active de démocratie...

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- ROUSSEAUX - Maud
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>2 - Renouveler l'opération de développement rural</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui favorise l'engagement des citoyens</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Permettre la participation citoyenne</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>

### Description du projet

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a pour but de définir les objectifs de développement de la commune ainsi que la mise en place de projets concrets, et ce pour une durée de dix ans. Les axes essentiels d'un tel programme sont le développement de la participation des citoyens, la protection de la ruralité, l'amélioration du cadre de vie, ...

Pour les programmes reconnus, la Région wallonne subsidie des projets touchant à: la promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques; l'amélioration et la création de services et d'équipement à l'usage de la population; la rénovation, la création et la promotion de l'habitat; l'aménagement et la création d'espaces publics, de maisons de village et d'autres lieux d'accueil, d'information et de rencontre; la protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie en ce compris le patrimoine bâti et naturel; l'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal.

Les consultations villageoises permettront de définir une vision commune, des objectifs à atteindre et des projets concrets pour Hastière.

Une fois l'ensemble des projets définis, une commission composée à la fois d'habitants et d'élus classera par ordre de priorité les projets, les répartira sur les 10 années à venir et fera du PCDR un réel outil de développement stratégique. C'est le premier rôle de la Commission Locale de Développement Rural, la CLDR.

Dès l'approbation du PCDR par la Région Wallonne, la CLDR endosse un nouveau rôle. Elle devient alors l'organe en charge du suivi de la mise en œuvre des projets. Au-delà du suivi, la CLDR peut être proactive et par exemple, approfondir un sujet, préciser un projet, organiser un groupe de travail pour récolter des avis sur un schéma d'aménagement, etc.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge

<b>Intervenants</b>	Fondation rurale de Wallonie
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Soutenir, dans la mesure du possible, les initiatives qui visent à améliorer la qualité de vie dans la commune et les quartiers.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui favorise l'engagement des citoyens</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Permettre la participation citoyenne</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>

**Description du projet**

Adhésion à la plateforme Cilo.

Cilo est la plateforme de crowdfunding des initiatives locales en Province de Namur.

Les projets qui sont postés sur cette plateforme doivent avoir un lien direct avec la Province de Namur, soit car ils concernent une commune/localité/organisme situé en territoire namurois, soit car ils sont portés par des habitants de la Province. En outre, ils doivent:

- Être intégré dans le tissu urbain ou rural ;
- relever un défi du territoire ;
- respecter le principe d'égalité ;

Et dans la mesure du possible :

- garantissant l'accessibilité (PMR) du projet ;
- témoignant de créativité ;
- innovant ;
- durable ;
- stimulant la cohésion sociale.

Les projets déposés sur Cilo peuvent proposer aux contributeurs des dons avec ou sans contrepartie.

Mise en place d'un budget participatif :

Le budget participatif est un dispositif qui permet aux habitants et associations hastiétoises de proposer l'affectation d'une partie du budget annuel extraordinaire de la commune à un projet citoyen.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	

<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	Bureau économique de la province
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Mettre en valeur les monuments historiques et commémoratifs+système de QR Code.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui favorise l'engagement des citoyens</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Pérenniser le devoir de mémoire</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>

**Description du projet**

Mise en valeur avec des plaquettes informant de l'histoire des monuments;  
 Créations de supports pédagogiques dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil communal des enfants, les écoles, la FNC, le Conseil communal des aînés et le Centre culturel.  
 Mise en valeur matériel des monuments

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- CASTELEYN - Joëlle
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Centre Culturel, Conseil communal des enfants, Conseil communal des aînés
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Favoriser le dialogue intergénérationnel et la transmission de la mémoire au travers d'actions thématiques</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui favorise l'engagement des citoyens</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Pérenniser le devoir de mémoire</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>

**Description du projet**

Organisation de cérémonies dans le cadre de commémorations d'évènements historiques :

75°anniversaire de la Libération

Te deum du 21 juillet

...

en associant les divers partenaires locaux (Conseil des enfants, Conseil des aînés, écoles, associations patriotiques, militaires, Centre culturel,...)

Création d'un groupe de travail avec ces divers partenaires pour réfléchir aux actions à mener.

Création de capsules vidéos retraçant l'histoire de lieux, monuments importants de la commune afin de la "vulgariser".

Mise en valeur de sépultures d'importance historique.

Organisation de conférences en collaboration avec le Centre culturel.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- CASTELEYN - Joëlle
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Centre Culturel, Conseil communal des enfants, Conseil communal des aînés
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non

Image

<b>Projet</b>	<b>3 - Mettre en place des actions de sensibilisation des plus jeunes par le biais d'activités adaptées (spectacles, expositions, conférences, animations...)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui favorise l'engagement des citoyens</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Pérenniser le devoir de mémoire</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- CASTELEYN - Joëlle
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Mettre en place des synergies avec les des associations spécialisées dans le devoir de mémoire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui favorise l'engagement des citoyens</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Pérenniser le devoir de mémoire</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>

**Description du projet**

Mise en œuvre de la convention conclue avec l'ASBL Territoires de mémoire.  
 Les Territoires de la Mémoire sont un centre d'Éducation à la Résistance et à la Citoyenneté. Pour effectuer un travail de Mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- CASTELEYN - Joëlle
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	ASBL Les Territoires de la Mémoire
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Mettre en place du wifi gratuit dans les zones pertinentes de la commune</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Être une commune intelligente</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Réduire la fracture numérique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>

**Description du projet**

Répondre aux appels à projets Wifi 4U :

WIFI4U vise la mise en place d'équipements Wi-Fi dans les espaces publics pour permettre au citoyen d'accéder à une connexion efficace et gratuite.

Pour ce qui est du fonctionnement, les organismes publics locaux doivent s'inscrire au programme. Ce dernier financera les coûts d'équipement et d'installation, tandis que les organismes paieront l'abonnement à Internet aux fournisseurs (FIA) ainsi que la maintenance pendant au moins trois ans. L'Union Européenne encourage les organismes publics à développer leurs propres services numériques.

Lieux envisagés : dans le centre, Récréar, Parc communal

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORNEILLIE - Céline
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non

Image



<b>Projet</b>	<b>2 - Obtenir une couverture internet correcte sur tout le territoire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Être une commune intelligente</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Réduire la fracture numérique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>

### Description du projet

Négociation avec le fournisseur de réseau via le BEP-prévue 1<sup>er</sup> semestre 2020 ( Waulsort et Maurenne, Les Sorbiers)

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	Bureau économique de la province
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Développer des formations aux nouvelles technologies en collaboration avec l'Espace Public Numérique et d'autres associations actives dans le domaine</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Être une commune intelligente</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Réduire la fracture numérique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Action sociale</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Augmenter l'offre d'espaces publics numériques</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Être une commune intelligente</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Réduire la fracture numérique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Action sociale</b>

**Description du projet**

Création d'une antenne à la maison rurale hastiénoise; Mise en place de partenariats (Villa 1900,...)

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Améliorer le site internet de la commune en veillant à sa mise à jour régulière et à la mise à la disposition du citoyen d'un maximum de documents administratifs</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Être une commune intelligente</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Mieux communiquer avec les citoyens</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie</b>

**Description du projet**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Renforcer le système d'alerte info aux citoyens</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Être une commune intelligente</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Mieux communiquer avec les citoyens</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Service public</b>

### Description du projet

Actuellement 250 personnes sont inscrites à l'outil SMS alert.  
 Malgré divers toutes-boîtes et des parutions dans le bulletin communal, les inscriptions peinent à augmenter.  
 Possibilité d'utiliser d'autres outils existants tels que Wallonie en poche et le site internet pour ce qui est du volet information.  
 Pour le volet sécurité, analyse de la possibilité d'adhérer à Be alert.  
 Il faudra examiner la possibilité de faire cohabiter les différents systèmes.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Développer et s'adapter aux nouveaux outils de communications (réseaux sociaux, applications pour Smartphones,...)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Être une commune intelligente</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Mieux communiquer avec les citoyens</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Service public</b>

### Description du projet

Développement de l'outil Wallonie en poche qui est existant.

Wallonie en poche propose une série de mini-apps mobiles qui simplifient la vie de tous les jours des citoyens dans plusieurs thématiques clés. Elles ne nécessitent aucun téléchargement supplémentaire, sont gratuites et déjà intégrées à l'application principale. Il suffit de s'y abonner. Elle est gratuite.

Projet Conseils participatifs - Hastière, Inforius & Letsgocity :

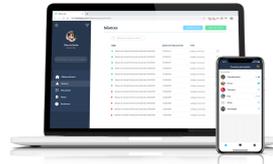
Via cette plateforme, les citoyens peuvent indiquer leurs centres d'intérêt. Des notifications automatiques permettent ensuite d'alerter le citoyen lorsque l'ordre du jour du Conseil à venir est disponible, lorsque des points de la séance font partie de ses centres d'intérêt, ou lorsqu'un point qui rencontre l'intérêt du citoyen est discuté en direct lors du Conseil.

Il est possible que les citoyens puissent donner leur avis concernant les décisions.

Après la diffusion de la séance, un résumé des points abordés reste disponible ainsi que le résultat des votes.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non

Image



<b>Projet</b>	<b>1 - Développer les guichets en ligne</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>4. Être une administration accessible, efficiente et transversale</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Renforcer le droit et la facilité d'accès à l'information</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Service public</b>

### Description du projet

Demande et délivrance de documents administratifs en ligne : voir avec les divers prestataires de services informatiques la compatibilité des applications.  
 Développement de l'outil Ebox du fédéral :  
 eBox est une boîte aux lettres électronique sécurisée ou point central où les citoyens peuvent recevoir, conserver et gérer tous leurs documents officiels de manière digitale et en toute sécurité.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



**E-GUICHET**

<b>Projet</b>	<b>1 - Améliorer l'accueil via l'aménagement du rez-de-chaussée de l'administration communale</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>4. Être une administration accessible, efficiente et transversale</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Améliorer l'accueil du citoyen</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Service public</b>

### Description du projet

Travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de la maison communale :  
 Renforcement du plafond de la salle du Conseil communal et rafraîchissement des murs;  
 Rénovation de couloir avec création d'un sas d'entrée et d'une salle d'attente adaptée;  
 Rénovation des bureaux avec des bureaux adaptés pour recevoir les citoyens de manière confidentielle;  
 Rénovation de la kitchenette;  
 Création d'un accès adapté aux personnes à mobilité réduite.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	Avenue Guy Stinghamber 6
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Mettre en place des permanences qui tiennent mieux compte des besoins de la population (nombre, rdv, etc)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>4. Être une administration accessible, efficiente et transversale</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Améliorer l'accueil du citoyen</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Service public</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Développer de nouvelles promenades et renforcer l'entretien de celles-ci</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Mise en valeur du patrimoine naturel</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>

### Description du projet

Mise en œuvre du projet Hastière pédestre (liaisons entre les villages); Mise en œuvre du projet "Semaine des sentiers"

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	Commune
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- ROUSSEAUX - Maud
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Dynamiser les synergies tourisme-culture-patrimoine</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Mise en valeur du patrimoine naturel</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>
<b>Description du projet</b>	

Valorisation du patrimoine culturel, patrimonial au sein de circuits spécifiques

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- ROUSSEAUX - Maud
<b>Service porteur</b>	OTH
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>3 - Lancer une procédure de reconnaissance au titre de « Plus beau village de Wallonie »</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Mise en valeur du patrimoine naturel</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>

### Description du projet

Les Plus Beaux Villages de Wallonie, ce sont 31 villages traditionnels au patrimoine architectural impressionnant. Dotés d'un charme rural indéniable, leur visite est idéale pour découvrir une Wallonie plus intime, authentique, subtile.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	PORIGNAUX - Jonathan
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Adapter la promotion du tourisme aux médias nouveaux (internet, Smartphone,...)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Moderniser les techniques de promotion</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>

## Description du projet

Création de balades téléchargeables sur divers outils...

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- ROUSSEAUX - Maud
<b>Service porteur</b>	OTH
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Structurer avec le monde associatif, le centre culturel et l'office du tourisme l'offre événementielle : festival des arts de rue, carnaval d'été, marchés artisanaux, concours de façades fleuries</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Développer l'offre événementielle</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	OTH
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORNEILLIE - Céline
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Étudier avec un privé la possibilité d'exploiter la ligne de train désaffectée Dinant-Givet avec des draisines</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Développer l'offre évènementielle</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Valoriser nos produits locaux et créer une confrérie</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Mise en valeur des produits du terroir</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>
<b>Description du projet</b>	

Mise en œuvre de partenariat (Groupe d'achat collectif); Création d'une vitrine au sein de la maison rurale hastiéroise

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- ROUSSEAUX - Maud
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	OTH
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel, DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Structurer et promouvoir l'apprentissage de l'anglais et du néerlandais</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Améliorer l'accueil du touriste</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- ROUSSEAUX - Maud
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>2 - Aménager à des endroits appropriés des espaces mobil-homes</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Améliorer l'accueil du touriste</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>

### Description du projet

Dans le cadre du PCDR : création d'un espace multi-services à Hermeton

Le projet serait localisé avec un maximum de vues sur la Meuse.

Un élément "signal" (poteau lumineux, totem, ...) serait placé.

Le projet comprendra un parking verdurisé (arbres palissés) à destination des usagers du ravel.

Un cheminement permettra également de donner un accès piétons à l'espace.

Un bâtiment de type "tour", contenant un espace sanitaire, et les techniques, sera implanté dans le talus.

Ce bâtiment sera entouré d'une "plateforme" permettant de générer un espace couvert au rez de chaussée (notamment pour les parkings et bornes de chargement vélos), et une terrasse à l'étage, offrant une vue panoramique sur la Meuse.

3 places de parking pour motor-home seraient prévues, ainsi que la dalle de vidange.

L'espace comprendra également une zone avec des cabanes-barbecue offrant différentes options (nombre de place, four à pain, plus ou moins ouvert,...) et tables de pique-nique, ainsi que une zone de jeux pour enfants et d'échauffement pour les sportifs.

Avec les subventions du Commissariat générale au tourisme : création d'une halte complète (dans le cadre du Schéma d'implantation d'Aires pour Motor-homes) à Heer-Agimont et emplacements Hastière-Lavaux

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	

<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge,WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Multiplier les lieux de convivialité sur les Ravel et autres endroits publics</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Améliorer l'accueil du touriste</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge, WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Installer un panneau interactif dans un espace visible de la commune qui renseigne sur toutes activités de la commune, en quatre langues</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Améliorer l'accueil du touriste</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Environnement – Déchets – Propreté publique</b>
<b>Description du projet</b>	

Le panneau d'affichage électronique permettrait de communiquer avec leurs citoyens et les touristes de manière interactive et dynamique :

- Informations communales générales (message de bienvenu, heure, températures extérieures, horaires ouverture commune et OTH...)
- Annonces événementielles (marchés locaux, randonnées, rendez-vous importants, fêtes spéciales,...)
- Informations de sécurité et d'intérêt général (indication vitesse, alerte météorologiques, consignes de sécurité...)

Possibilité de subvention auprès du Commissariat général au tourisme

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- ROUSSEAUX - Maud
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	

Image



<b>Projet</b>	<b>5 - Communiquer davantage sur le caractère patrimonial significatif dans les villages (signalétique)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Améliorer l'accueil du touriste</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Tourisme</b>

**Description du projet**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	Indéterminé
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- ROUSSEAUX - Maud
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Renforcer les campagnes de prévention et de réduction des déchets via les écoles et les associations en synergie avec le BEP</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la propreté publique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Environnement – Déchets – Propreté publique</b>

**Description du projet**

Relancer les campagnes du BEP;  
 Projet pédagogique global au sein des écoles;  
 Diffuser les infos du BEP (sur le tri...)

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge, MATHYS - Sylvie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>2 - Généraliser progressivement l'enfouissement des bulles à verres</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la propreté publique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Environnement – Déchets – Propreté publique</b>
<b>Description du projet</b>	

Projet annuel d'enfouissement d'un site de 2 bulle à verre via les subsides Fost+ projets prévus :  
 2020: Hastière-par-Delà  
 2021 : Hermeton

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>3 - Généraliser et imposer l'utilisation de gobelets réutilisables</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la propreté publique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Environnement – Déchets – Propreté publique</b>
<b>Description du projet</b>	

Achat de gobelets réutilisables à mettre à disposition des associations pour réduire la production de déchets lors d'évènements et festivités.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORNEILLIE - Céline
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>4 - Lutter efficacement contre les incivilités et punir les auteurs de celles-ci par des amendes administratives</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la propreté publique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Environnement – Déchets – Propreté publique</b>

**Description du projet**

Optimisation du système de sanctions administratives communales  
 Formation d'un agent en interne habilité à constater les infractions

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Police
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORDA - Charlie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>5 - Investir dans des dispositifs placés dans des lieux sensibles pour prendre en flagrant délits des responsables de nuisances (caméras)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la propreté publique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Environnement – Déchets – Propreté publique</b>
<b>Description du projet</b>	

Achat de matériel dans le cadre de la subvention régionale de 8.000,00€ octroyée pour l' "achat de matériel de nettoyage"  
 Achat de caméras mobiles  
 Sites "sensibles" à identifier (Spineuses,...)  
 Vérifier l'aspect légal quant à l'utilisation de caméra

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Police
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORDA - Charlie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>6 - Créer des canisites (toilettes pour chiens) en nombre suffisant et renforcer la lutte contre les déjections canines</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la propreté publique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Environnement – Déchets – Propreté publique</b>

**Description du projet**

Identifier les sites à équiper  
 Au niveau préventif, placer des panneaux dissuasifs : conception des panneaux par le Conseil communal des enfants

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Conseil communal des enfants
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORDA - Charlie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>7 - Établir la liste des lieux et des périodes qui nécessitent une action prioritaire (plan propreté)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la propreté publique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Environnement – Déchets – Propreté publique</b>
<b>Description du projet</b>	

La commune s'est inscrite à l'action « Clic-4-Wapp » lancée par le Ministre wallon de l'Environnement dans le cadre du programme régional pour une Wallonie plus propre baptisé « BE WAPP ».

Cette action vise à mesurer la propreté sur le territoire communal afin de recenser les nuisances visibles.

Ces mesures permettront d'établir un indicateur global pour la Wallonie et ensuite d'agir spécifiquement en fonction des résultats obtenus. Elles permettront également de connaître le niveau de propreté de chaque commune participante en fonction des types de lieux et des types de nuisances pour in fine améliorer le cadre de vie des citoyens.

Organisation de la journée annuelle propreté.

Mise en place d'une "cellule propreté" au sein du service travaux grâce à la mise à disposition par le CPAS de personnes sous la formule "articles 60.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	CPAS
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORDA - Charlie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	

## CLIC 4 WAPP



<http://moinsdedechets.wallonie.be>



Wallonie



Service public  
de Wallonie



DGO 3

<b>Projet</b>	<b>8 - Entrer dans le projet-pilote d'une prime de retour de 5 centimes par canette récoltée</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la propreté publique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Environnement – Déchets – Propreté publique</b>

### Description du projet

Octroi d'une prime de retour via Fost-Plus, l'organisme privé qui finance la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers, et qui tient à donner des gages pour éviter toute consigne.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	WAUTHIER - Françoise, CORDA - Charlie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Gérer les espaces verts avec une alternative à l'emploi de pesticides</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Protéger et gérer durablement les ressources naturelles</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Biodiversité</b>

## Description du projet

Végétalisation des espaces;  
 Création de prés fleuris (pour réduire les tontes et l'entretien et conserver un caractère esthétique);  
 Réflexion en amont des projets  
 Achat d'un désherbeur de pavage

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORDA - Charlie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Acheter de préférence du bois et des plants d'origine certifiée (PEFC)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Protéger et gérer durablement les ressources naturelles</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Biodiversité</b>

**Description du projet**

Adapter les CSC en ce sens.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge,CORDA - Charlie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>3 - Lutter contre les espèces envahissantes</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Protéger et gérer durablement les ressources naturelles</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Biodiversité</b>
<b>Description du projet</b>	

Actions en collaboration avec le Contrat de rivière Haute-Meuse

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Selon les prescrits régionaux, garantir les actions en faveur de l'égouttage et de l'épuration des eaux</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Protéger et gérer durablement les ressources naturelles</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Biodiversité</b>

### Description du projet

Utilisation de l'application AGREA;  
 Prévoir des travaux en concertation avec la SPGE (combinaison de travaux de voirie avec de l'égouttage);  
 Maximalisation de l'outil Powalco

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORDA - Charlie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>5 - Maintenir les plans existants</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Protéger et gérer durablement les ressources naturelles</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Biodiversité</b>

**Description du projet**

Maintien des plans existants : Maya, Fauchage tardif, Semaine de l'arbre

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan MAYA
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>6 - Généraliser la végétalisation des cimetières</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Protéger et gérer durablement les ressources naturelles</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Biodiversité</b>

### Description du projet

Projet annuel de végétalisation d'un cimetière par an  
 2020 : Agimont haut;  
 2021 : Waulsort  
 2022 : Heer

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- VINCKE - Philippe
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>7 - Encourager et soutenir la création de potagers partagés</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Protéger et gérer durablement les ressources naturelles</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Biodiversité</b>

**Description du projet**

Identifier des terrains communaux potentiels;  
 Mise à disposition de ceux-ci à des associations;  
 Création de potagers dans les écoles communales

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>8 - Mettre à disposition d'un éleveur/cultivateur bio par voie de convention un terrain communal. En échange de cette valorisation du terrain, l'exploitant serait tenu de vendre ses produits lors des marchés hebdomadaires d'Hastière</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Protéger et gérer durablement les ressources naturelles</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Biodiversité</b>
<b>Description du projet</b>	
Identifier la parcelle concernée; Lancer un appel ( vérifier agrément!)	
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	DEFECHE - Valérie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Encourager l'audit thermique/énergétique des logements et des bâtiments</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Réduire l'empreinte carbone de la commune</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Energie et climat</b>

## Description du projet

Mise en œuvre du plan POLLEC;  
 Mise en œuvre de l'opération rénovation énergétique 2019 - 2022 avec la Fondation Cyris;  
 Maintien des permanences du guichet de l'énergie au sein de la maison communale

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Pollec
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge, WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>2 - Soutenir et participer aux projets valorisant les énergies renouvelables pour réduire les coûts énergétiques des bâtiments publics et privés</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Réduire l'empreinte carbone de la commune</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Energie et climat</b>

### Description du projet

Introduction de demandes de subventions pour chaque projet éligible (de type Ureba,...);  
Introduction des nouvelles techniques/technologies dans les rénovations de bâtiments

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	POLLEC - UREBA
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Systématiser la technologie LED</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Réduire l'empreinte carbone de la commune</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Energie et climat</b>

**Description du projet**

Volet éclairage public géré via Ores;  
Introduction des nouvelles techniques/technologies dans les rénovations de bâtiments;

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Pollec
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Étudier des outils collectifs de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, solaire, biomasse, cogénération,...)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Réduire l'empreinte carbone de la commune</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Energie et climat</b>

**Description du projet**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Pollec
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>5 - Favoriser les achats groupés à l'échelle communale ou supra communale par le biais du CPAS ou d'autres acteurs et les rendre accessibles à tous</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Réduire l'empreinte carbone de la commune</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Energie et climat</b>
<b>Description du projet</b>	

Rechercher des opérateurs et les promouvoir

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORNEILLIE - Céline
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Traiter les problèmes de vitesse inadaptée et aménager les voiries en tenant compte de tous les usagers</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Renforcer le sentiment de sécurité de chacun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Sécurité</b>

### Description du projet

Installer plusieurs radars préventifs et collaborer avec la zone de police pour les radars répressifs Réaliser des aménagements sécurisés pour la mobilité douce (trottoirs, pistes cyclables, ...)

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	Police
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Organiser des campagnes de prévention</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Renforcer le sentiment de sécurité de chacun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Sécurité</b>

**Description du projet**

Avec la collaboration de la police, organiser des campagnes de prévention sur diverses thématiques :  
 mobilité douce;  
 sécurité des enfants,  
 réduction de la vitesse,  
 pas d'alcool au volant

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	Police
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>3 - Mise en place d'une structure de médiation et de résolution des conflits</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Renforcer le sentiment de sécurité de chacun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Action sociale</b>

**Description du projet**

Actions 11 (éducateur de rue) et 12 (médiation) du Plan de Cohésion Sociale

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Solliciter une présence plus importante sur le terrain des agents de quartier</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Renforcer le sentiment de sécurité de chacun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Sécurité</b>

### Description du projet

Concertation avec la zone de police

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	Police
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>5 - Mener une politique de prévention et de sensibilisation</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Renforcer le sentiment de sécurité de chacun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Sécurité</b>

**Description du projet**

Actions 11 (éducateur de rue) et 12 (médiation) du Plan de Cohésion Sociale

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>6 - Structurer le partenariat local de prévention (PLP)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Renforcer le sentiment de sécurité de chacun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Sécurité</b>

**Description du projet**

Concertation avec la police sur la méthode;  
Identifier les quartiers concernés

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	

**Synergies**

<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	Police
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>7 - Maintenir et renforcer le système des Sanctions Administratives Communales (amendes administratives)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Renforcer le sentiment de sécurité de chacun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Sécurité</b>

**Description du projet**

Réflexion avec l'agent sanctionnateur sur le recouvrement et l'adaptation des sanctions infligées

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	Police
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Police
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORNEILLIE - Céline
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Soumettre les seniors à une enquête par sondage sur leurs attentes et besoins</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>7. Etre une commune amie des aînés</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Garantir le bien-être des aînés</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Aînés</b>
<b>Description du projet</b>	
Réalisation d'une étude	
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Synergies Communes - CPAS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Conseil communal des aînés
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Encourager la participation des aînés à la vie sociale, au bénéfice de la collectivité : salon des aînés, initiation aux nouvelles technologies de communication (ex : Espace Public Numérique), partage des savoirs et compétences,...</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>7. Etre une commune amie des aînés</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Garantir le bien-être des aînés</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Aînés</b>
<b>Description du projet</b>	

Action 3.2.0.6 (mise en place d'un salon de la santé et du maintien à domicile) du Plan de cohésion sociale

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	CPAS, Conseil communal des aînés
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Développer des services de mobilité</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>7. Etre une commune amie des aînés</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Garantir le bien-être des aînés</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Aînés</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Synergies Communes - CPAS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	CPAS, Conseil communal des aînés
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Assurer des chances égales de réussite à tous les enfants en garantissant leur accueil sans considération relative à leur origine sociale, leur nationalité, leurs conceptions philosophique, idéologique et religieuse.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la qualité de l'enseignement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enseignement</b>

**Description du projet**

Utiliser les moyens de l'encadrement différencié (heures de cours subventionnées pour les maîtres d'adptation+budget d'équipement) existants et attribués à la commune

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	BAURIN - Rudi
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Maintenir, rénover et moderniser les implantations scolaires</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la qualité de l'enseignement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enseignement</b>

### Description du projet

Rénovation de l'école de Hermeton (PPT) 2020  
 Rénovation de l'école d'Agimont (PPT) 2021  
 Rénovation de l'école de Heer (PPT) 2022  
 Mettre en œuvre un plan qualité de l'air dans les écoles

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge,BAURIN - Rudi
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Promouvoir l'apprentissage du néerlandais/anglais au-delà du cursus scolaire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la qualité de l'enseignement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enseignement</b>

### Description du projet

Proposer une offre de formation (stage de vacances, mercredi après-midi, ....)

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MATHYS - Sylvie,BAURIN - Rudi
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Envisager une structure d'enseignement différencié</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la qualité de l'enseignement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enseignement</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	BAURIN - Rudi
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>5 - Garantir la propreté et la sécurité aux abords des écoles</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la qualité de l'enseignement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enseignement</b>

**Description du projet**

Installation de panneaux de sensibilisation aux abords des écoles  
 Améliorer la sécurité routière et l'offre de parking  
 Ajouter à la tournée des poubelles un passage systématique dans toutes les écoles

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	BAURIN - Rudi, CORDA - Charlie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>6 - Tendre progressivement vers la gratuité des repas de midi en garantissant une alimentation de qualité</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la qualité de l'enseignement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enseignement</b>

### Description du projet

Adhésion à un système informatisé de gestion des repas et de la facturation  
 Adoption d'un règlement-redevance  
 Mise en place du nouveau système

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	BAURIN - Rudi, CORNEILLIE - Céline
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>7 - Dynamiser le Conseil de participation, lieu d'échanges et de rencontres entre parents, direction, enseignants et mandataires</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la qualité de l'enseignement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enseignement</b>
<b>Description du projet</b>	

## Le Conseil de participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ("décret "Missions") prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Ses missions

Les missions du Conseil de participation (article 69, 1§) sont :

1. de débattre du projet d'établissement sur base des propositions qui lui sont remises par les délégués du pouvoir organisateur ;
2. de [le projet d'établissement]amender et de le compléter, selon les procédures fixées au § 11;
3. de le proposer à l'approbation du Ministre ou du pouvoir organisateur conformément à l'article 70;
4. d'évaluer périodiquement sa mise en oeuvre
5. de proposer des adaptations conformément à l'article 68;
6. de remettre un avis sur le rapport d'activités visé à l'article 72 et de formuler dans ce cadre des propositions pour l'adaptation du projet d'établissement ;
7. de mener une réflexion globale sur les frais réclamés en cours d'année, notamment ceux qui sont liés à des activités culturelles et sportives s'inscrivant dans le projet d'établissement;
8. d'étudier et de proposer la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre les élèves pour le paiement des frais visés au point 7

## Sa Composition

Le Conseil de participation comprend (article 69, §2 à 9)

des membres de droits

le chef d'établissement

les délégués

déterminés par le Collège des Bourgmestre et échevins, la Députation permanente du Conseil provincial, le Collège de la Commission communautaire française ou le Conseil d'administration du pouvoir organisateur pour l'enseignement subventionné déterminés par le Gouvernement pour l'enseignement organisé par la Communauté française

des membres élus :

représentants du personnel enseignant, auxiliaire d'éducation, psychologique, social et paramédical

représentants des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale ou qui assument la garde en droit ou en fait du mineur soumis à l'obligation scolaire

représentants des élèves sauf pour l'enseignement fondamental. Dans l'enseignement fondamental, cependant, le pouvoir organisateur, sur proposition de deux tiers au moins des membres du Conseil de participation, peut décider d'élargir le Conseil de participation à des délégués d'élèves, de manière permanente ou occasionnelle

représentants du personnel ouvrier et administratif (là où il est attaché à l'établissement)

et des membres représentant l'environnement social, culturel et économique de l'établissement qui sont cooptés ou désignés

#### Son fonctionnement

Il se réunit au moins deux fois par an. Il doit être convoqué sur demande de la moitié de ses membres au moins, adressée au Président.

Le pouvoir organisateur désigne le Président du Conseil de participation. Dans les établissements d'enseignement de la Communauté française, le chef d'établissement préside le Conseil de participation.

Le Conseil de participation élabore son règlement d'ordre intérieur et le soumet à l'approbation du Ministre, dans l'enseignement de la Communauté française, du pouvoir organisateur, dans l'enseignement subventionné.

Le Conseil de participation tend à rendre ses avis par consensus (article 69, §11) .

#### Cadre légal

Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (articles 68 et 69).

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	BAURIN - Rudi
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>8 - Développer l'outil informatique</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la qualité de l'enseignement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enseignement</b>

### Description du projet

Dans le cadre d'appel à projets, s'équiper de nouveaux outils.  
Mettre en place une formation spécifique à destination du personnel enseignant pour appréhender les nouveaux outils/supports.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	Indéterminé
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	BAURIN - Rudi
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>9 - Organiser des journées pédagogiques axées sur l'histoire, le respect et la tolérance</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer la qualité de l'enseignement</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enseignement</b>

### Description du projet

Dans le cadre du cours de citoyenneté, mise sur pied d'une journée "citoyenneté" de découverte des services communaux. Utilisation de l'offre d'outils prévue dans la convention conclue avec les Territoires de la mémoire

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	BAURIN - Rudi
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Développer les missions du guichet de l'emploi en termes de formation, de cours de langues, de remise à niveau, d'accompagnement et de mise en réseau des acteurs et des partenaires</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>9. Etre une commune qui soutient l'emploi</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet formation</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Action sociale</b>

### Description du projet

Mise en œuvre de l'action 1.1.0.4. (Alphabétisation) ;  
 de l'action 1.2.0.2. (Atelier d'estime de soi);  
 de l'action 1.3.0.2. rganisation d'un salon de la formation);  
 de l'action 1.3.0.3 (Orientation du projet professionnel);  
 de l'action 1.4.0.2 (formation d'auxiliaires ménagères); de l'action 1.4.0.3 (formation permis de conduire poids lourds);  
 de l'action 1.5.0.2 (ateliers collectifs de rédaction de CV et lettres de motivation) du Plan de cohésion sociale.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Publier un guide reprenant l'ensemble des indépendants, artisans, commerçants de la commune</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>9. Etre une commune qui soutient l'emploi</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Volet employeurs</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Emploi</b>

**Description du projet**

Mise à jour de la brochure d'accueil  
 Prise de contact avec les employeurs potentiels afin de cerner leurs demandes et besoins en terme de soutien à l'emploi.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - En partenariat avec le centre culturel et le monde associatif, favoriser l'accès à la culture et plus particulièrement à la maison hastiéroise pour que chacun y trouve sa place et reconnaisse ce lieu comme un endroit de création et d'échanges</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet culturel</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Culture</b>

### Description du projet

En partenariat avec le centre culturel et le monde associatif, favoriser l'accès à la culture et plus particulièrement à la maison hastiéroise pour que chacun y trouve sa place et reconnaisse ce lieu comme un endroit de création et d'échanges

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Synergies Communes - CPAS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	Centre Culturel
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Mettre en valeur notre patrimoine touristique, culturel</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet culturel</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Culture</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	Centre Culturel
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Soutenir les actions citoyennes dans les domaines culturels mais aussi environnementaux</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet culturel</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Culture</b>
<b>Description du projet</b>	

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	Centre Culturel
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>4 - Soutenir nos artistes et artisans locaux</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet culturel</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Culture</b>

**Description du projet**

Mise en place d'une vitrine au sein de la maison rurale hastiéroise

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	Centre Culturel
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Favoriser les lieux de rencontre, d'échanges intergénérationnels ou autres pour une meilleure intégration de chacun dans notre communauté</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Volet lien social</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Aînés</b>
<b>Description du projet</b>	

Mise en œuvre de l'action 5.5.0.1 (activité de rencontres pour personnes isolées) du Plan de cohésion sociale  
 Organisation de Noël solidaire

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Mettre en place une fonction d'écrivain public</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Volet lien social</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Action sociale</b>
<b>Description du projet</b>	

Création d'une Mission d'écrivain public au sein de la commune d'Hastière

Contexte :

Il existe des écrivains publics dans les grandes villes comme Bruxelles, Namur, Mons, Tournai mais aussi dans des communes plus petites comme Philippeville, Ciney, Florennes, Mettet par exemple donc pourquoi pas à Hastière ?

Les écrivains publics font partie soit du réseau de Présence et Action culturelles, Mouvement d'éducation permanente créée en 1969, reconnu par le Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles soit du réseau Lire et Ecrire Namur, ASBL présente sur la Province de Namur créée en 1983 comme association d'éducation permanente et reconnue comme organisme d'insertion socioprofessionnelle via ses cours d'alphabétisation. Il existe 250 écrivains publics (EP) sur le territoire Wallonie Bruxelles et le réseau EP a 20 ans d'existence avec des créations de permanence au fil de l'eau comme celles de Namur/PAC en janvier 2019 et celle d'Anhée en avril. Ces deux ASBL luttent contre cette forme d'inégalité sociale qu'est l'accès à la lecture et l'écriture.

Le PAC dispose de 11 régionales dont celle de Namur dans laquelle s'insérera la Mission d'écrivain public d'Hastière. Une convention sera signée entre l'écrivain public, le PAC et la Commune d'Hastière représentée par le Bourgmestre, dans le cadre du Pacte de Cohésion Sociale.

Cette convention permettra donc de disposer d'un écrivain public formé par le PAC, d'un soutien du réseau PAC, et de faire partie intégrante de la régionale de Namur. Dans ce réseau local d'écrivains publics et dans l'espace écrivains publics Wallonie - Bruxelles pourront se développer des partages, des retours d'expériences et une création de synergies sur des thématiques communes.

Missions de l'écrivain public

L'écrivain public répond à une urgence sociale, c'est un facilitateur. Il cible les personnes en difficultés avec l'écrit et les aide à devenir autonomes. En cela, il se situe dans le champ social de l'éducation permanente.

En plus d'être un soutien à la compréhension et à la rédaction de documents, l'écrivain public favorisera la restauration de la confiance en soi du bénéficiaire en relativisant les blocages d'expression orale et écrite.

Ils travaillent en binôme afin que le bénéficiaire reprenne confiance vis-à-vis de l'écrit. Lorsque l'écrivain public coécrit avec le bénéficiaire, le premier cible la forme et le second le fond.

L'écrivain public se présente comme un soutien gratuit et confidentiel à la rédaction de courriers administratifs ou privés.

L'écrivain public doit déceler si la personne qui vient le consulter aurait besoin et souhaiterait suivre un module d'alphabétisation Cette approche se fera avec le plus grand tact car les personnes analphabètes ont honte de cet état de fait et usent de beaucoup de créativité pour cacher cela à leur entourage. Le CIEP prodigue des cours de remise à niveau en français et math à Hastière les lundi et mercredi matin au Guichet de l'emploi. Lire et Ecrire, Namur dispense des cours d'alphabétisation à Dinant.

10 % des Belges sont analphabètes et 50 % des personnes analphabètes travaillent.

Cependant, 65% des bénéficiaires des services des écrivains publics ne sont pas analphabètes

Qui sont les bénéficiaires ?

- Toute personne ayant un souci avec la compréhension et la structuration d'un courrier qu'elle soit francophone ou non
- Des bénéficiaires du CPAS
- Des personnes traversant une forme de crise économique, sociale ou relative à la santé
- Des personnes ayant été scolarisées avec un niveau CEB ou pas, ayant oublié car ils ont perdu l'habitude d'écrire
- Des demandeurs d'emploi ayant besoin d'un CV, d'une lettre de motivation. Dans ce cas de figure, le guichet de l'emploi répond déjà à cette demande
- Des personnes en fracture numérique
- Des personnes âgées vivant seules

## Types de demandes

- Aide à la compréhension d'un courrier, d'un formulaire administratif, de son jargon et réponse ad hoc
- Litige avec un voisin à qui on ne parle plus
- Lettres de renom (Belgacom, Electrabel...)
- Réponse à un avocat
- Rédaction de CV et lettres de motivation
- Contact social tout simplement

## Attitude appropriée de l'écrivain public

- Etre accueillante dans un local dédié et instaurer un climat de confiance
- Dans un premier temps, adopter une écoute active sans poser de questions, rester neutre dans le langage non verbal
- Puis, poser des questions ouvertes pour comprendre
- Et enfin, reformuler pour vérifier que l'écrivain public a compris la situation pouvant être complexe

Les courriers comprendront 2 parties : une sur le contexte, le vécu du bénéficiaire et la seconde partie portera sur la revendication du bénéficiaire en toute validité et légitimité vis-à-vis des lois, des droits humains et sociaux.

## Limites de l'écrivain public

Ce service génère une action ponctuelle sauf si le bénéficiaire souhaite revenir pour une autre demande, mais il n'y a pas d'obligation de suivi, ni de résultat.

Les limites de l'écrivain public sont de l'ordre de l'éthique, de l'émotionnel et du temporel, on lui demande une action immédiate.

## Stratégie pour créer et faire connaître ce service aux personnes

Tout d'abord, il faut identifier les relais locaux d'information qui sont les principaux partenaires de l'écrivain public. Ce sont, notamment, les AS du CPAS, les AS du service social de la Commune, le Guichet de l'emploi, les directeurs d'école.

En effet, il est impératif de rencontrer la Présidente du CPAS, sa directrice, les assistantes sociales du CPAS et du service social /PCS travaillant au quotidien avec des personnes pouvant être les bénéficiaires des services de l'écrivain public. Elles pourront ainsi orienter les personnes. Un travail en réseau est évidemment indispensable pour la bonne efficacité de la Mission d'écrivain public.

Les 2 permanentes du Guichet de l'emploi seront aussi des partenaires.

De plus, l'écrivain public rencontrera les directeurs des 3 enseignements chapeautant les 6 écoles, afin de les informer de la création de la Mission d'écrivain public. Ils pourront ainsi informer les parents d'élèves qui souhaiteraient faire appel à l'écrivain public.

La Mission sera présentée en Conseil Communal dans le cadre de la présentation du PCS 2020-2025 afin de valider la Convention de partenariat entre la Commune et le PAC ainsi qu'en Conseil d'action sociale.

Se faire connaître en lançant une campagne de communication pour ce service gratuit pour tous

- Créer des affiches et flyers à distribuer dans les 6 écoles, chez les Médecins, Pharmaciens, commerçants, dans les présentoirs de la Commune, au CPAS, au Guichet de l'emploi, au Centre Culturel.
- Rédiger un article dans le bulletin communal diffusé lors de la période estivale
- Mentionner sa création, le lieu et les dates des permanences sur le site de la Commune et sur la page Facebook de la Commune et du Guichet de l'emploi
- Faire un communiqué de presse mi août à « Vers l'Avenir », MaTele

## Choix du lieu et dates des permanences

Le Guichet de l'emploi semble le plus approprié en termes de neutralité et pourra donc accueillir le plus large public. L'écrivain public partagera le bureau en décalé avec l'ALE.

Une permanence hebdomadaire, se tiendra, le vendredi de 9H à 12H au Guichet de l'emploi.

La permanence débutera le vendredi 6 prochain.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020

<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	Place Binet, 3 Hastière
<b>Visible sur la carte</b>	Oui
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Promotion de la santé</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Volet famille/santé</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Action sociale</b>

**Description du projet**

Mise en oeuvre de l'action 3.1.0.9 (sensibiliser, informer et conseiller sur la santé de manière collective), de l'action 3.4.0.4 (soutien aux personnes dont la santé est altérée), de l'action 3.5.0.2 (plan canicule pour les personnes les plus vulnérables) du Plan de cohésion sociale

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Organiser des séances d'information</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Volet famille/santé</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Aînés</b>

**Description du projet**

Actions 3.1.0.3 (Mise en place de cours ou d'ateliers de promotion de la santé) et 3.1.0.9 (Informer le public sur la santé en général) du Plan de Cohésion Sociale

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>3 - Mettre en place un plan canicule pour les périodes de fortes chaleurs</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Volet famille/santé</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Aînés</b>

**Description du projet**

Actions 3.1.0.3 (Mise en place de cours ou d'ateliers de promotion de la santé) et 3.1.0.9 (Informer le public sur la santé en général) du Plan de Cohésion Sociale  
Plan d'urgence communal

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Synergies Communes - CPAS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge,VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>4 - Organiser un soutien affectif (Alzheimer)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Volet famille/santé</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Aînés</b>

### Description du projet

Mise en place de permanences au sein de la maison rurale de Hermeton

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>5 - Information et soutien aux familles</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>10. Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Volet famille/santé</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enfants</b>

**Description du projet**

Mise en œuvre de l'action 5.5.0.2 (Ateliers et rencontres des parents dans le cadre du soutien à la parentalité et Bébésbus) du Plan de cohésion sociale

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	

**Synergies**

<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	CPAS
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Informer et sensibiliser</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>11. Etre une commune qui s'investit dans la mobilité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet information</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Action sociale</b>

## Description du projet

Mise en œuvre de l'action 7.1.0.2 (Ateliers de la mobilité) du Plan de cohésion sociale

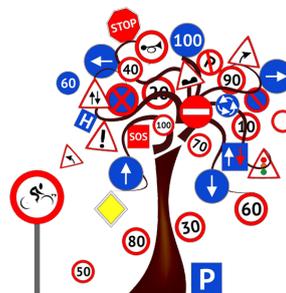
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Aide à la recherche de solutions adaptées</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>11. Etre une commune qui s'investit dans la mobilité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Volet transports</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Action sociale</b>

**Description du projet**

Mise en œuvre de l'action 7.4.0.1 (formation permis de conduire théorique) du Plan de cohésion sociale

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>2 - Mise en place de solutions collectives de mobilité</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>11. Etre une commune qui s'investit dans la mobilité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Volet transports</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Action sociale</b>

## Description du projet

Maintien du Proxibus  
Service de taxi social (avec véhicule adapté PMR)

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- FONTINOY - Annick
<b>Service porteur</b>	CPAS
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	VAN LIL - Muriel
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Aménagements</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>11. Etre une commune qui s'investit dans la mobilité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Aménagements</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Sécurité</b>

### Description du projet

Réflexion avec la CCATM/les quartiers concernés : Réaliser un inventaire des besoins; Etablir un "plan mobilité"

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>2 - Aménagements</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>11. Etre une commune qui s'investit dans la mobilité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Aménagements</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Sécurité</b>

## Description du projet

Le Fonds régional pour les investissements communaux est utilisé pour accorder à chaque commune, pour une période déterminée, une dotation dans laquelle cette dernière peut puiser pour réaliser certains investissements publics. Les communes bénéficient ainsi chaque année d'un certain montant connu à l'avance et qui leur permet de réaliser les investissements publics les plus judicieux.

Ce droit de tirage est accordé à chaque commune sur une base strictement objective, selon les critères repris au décret.

Sur base de l'enveloppe qui leur est accordée, les communes doivent établir, en toute autonomie, un plan d'investissement pour deux périodes consécutives de trois ans chacune couvrant la législature communale.

Les nouveautés du décret du 3 octobre 2018

La liste des investissements subsidiés est élargie.

Le taux d'intervention est porté à 60 % au lieu de 50 % précédemment.

La partie subsidiée du montant total des travaux repris au PIC devra être au minimum de 150 % et, au maximum, de 200 % de l'enveloppe allouée.

La réalisation des travaux prévus au PIC présenté est planifiée par année: chaque projet doit être introduit auprès de l'Administration dans le courant de l'année référencée dans le plan d'investissements.

Les dossiers doivent être introduits via le guichet unique des marchés subsidiés.

Plan PIC 2019-2021

Voirie : rénovation de la rue des Vignes

Voirie : rénovation de l'allée de l'air pur : Côte d'Eden

Egouttage : Relax-Meuse

Voirie : rénovation de la route de Lennes

Voirie : rénovation Chaussée de Givet à Hastière

Voirie : rénovation rue de la Libération à Hermeton

Rénovation du cimetière d'Hastière-Lavaux

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	PIC - Programme d'Investissements Communaux
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-

<b>Echevinat porteur</b>
<b>Service porteur</b>
<b>Service(s) partenaire(s)</b>
<b>Agents impliqués dans le projet</b>
<b>Intervenants</b>
<b>Adresse - Lieu</b>
<b>Visible sur la carte</b>
<b>Image</b>

CORNEILLIE - Céline



<b>Projet</b>	<b>3 - Mobilité douce</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>11. Etre une commune qui s'investit dans la mobilité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Aménagements</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Sécurité</b>

## Description du projet

Intégration dans les projets de réfection/création de voirie;  
Semaine de la mobilité  
Propositions de projets pour développer la mobilité douce via la CCATM

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- DE RYCKE - Fabrice
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>1 - Accueillir tous les enfants</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet ATL</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enfants</b>

### Description du projet

Améliorer l'accueil des enfants de 0 à 3 ans via un future Plan Cigogne?  
 Renforcer les liens avec le 3-12 ans;  
 Aménager des locaux adaptés pour le Bébébus (dans la future maison de village de Hermeton);  
 Identifier besoins via la Concertation communale de l'enfance (0-6 ans);  
 Mise en place de consultations de type planning familial (consultations prénatales)

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MATHYS - Sylvie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>2 - Pérenniser le service Avant-post</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet ATL</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enfants</b>

### Description du projet

Adapter le service aux besoins identifiés par la CCA (permettre aux enfants de réinvestir les espaces d'accueil extérieurs) ;  
Formation des accueillantes en fonction des besoins;

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	ATL
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MATHYS - Sylvie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	
<b>Image</b>	



<b>Projet</b>	<b>3 - Soutenir le développement du service d'aide aux devoirs</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet ATL</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enfants</b>

### Description du projet

L'objectif principal de ce service est de proposer un lieu et une ambiance propice à l'exécution des devoirs. Les enfants pourront demander des explications et bénéficier du matériel pédagogique mis à disposition (accès internet possible).

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	ATL
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MATHYS - Sylvie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	Place Binet, 3 Hastière
<b>Visible sur la carte</b>	Oui
<b>Image</b>	

**A nous D'voir !**

<b>Projet</b>	<b>4 - Proposer des activités de qualité et variées pendant les vacances scolaires avec différents partenaires</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet ATL</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enfants</b>

**Description du projet**

Relevé des besoins lors des CCA (état des lieux et analyse des besoins);  
 Réalisation et distribution du récapitulatif de l'offre de stages; Promotion de cette offre (via la presse, via la mise à jour du site internet);  
 Aide administrative et logistique aux opérateurs d'accueil qui la sollicite (+promotion );  
 Aide aux transports pour les activités des opérateurs d'accueil (via la coordinatrice);  
 Obtention des subsides Adeps pour une offre à un prix démocratique

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	ATL
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MATHYS - Sylvie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>5 - Réinstaurer les « journées place aux enfants » en faisant participer toutes les entreprises, associations et commerces communaux.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet ATL</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enfants</b>

**Description du projet**

« Place aux enfants » donne la parole aux enfants et leur permet de mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le rôle qu'ils ont à y jouer. Durant cette journée, l'enfant apprendra des aspects de la citoyenneté tout en s'amusant. Il parcourra sa commune, encadré par des accompagnateurs qui le guideront à travers son parcours. Il ira à la rencontre de diverses activités, essentielles à la vie de la communauté, qui seront expliquées par les hôtes du jour.

Mettre en place un comité d'organisation via la Commission Communale de l'Accueil;

Rencontre avec les hôtes potentiels;

1ère édition envisagée en octobre 2020

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	ATL
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Conseil communal des enfants, Conseil communal des aînés
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MATHYS - Sylvie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non



<b>Projet</b>	<b>6 - Développer des activités thématiques sur base des besoins identifiés par les différents acteurs</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet ATL</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Enfants</b>

**Description du projet**

Travail sur la question du harcèlement avec le Conseil communal des enfants;  
 Travail sur la question des réseaux sociaux;  
 Réfléchir avec les associations actives sur la commune à des actions et projets destinés aux adolescents;  
 Soutien à Jeunesse et santé pour l'organisation de séjours pour enfants moins valides

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	ATL
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	Conseil communal des enfants
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MATHYS - Sylvie
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>7 - Création d'espaces de rencontre à Waulsort et Blaimont</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Volet ATL</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Jeunes</b>

## Description du projet

Identifier les sites ;  
 Espace de convivialité à Waulsort et terrain multisports à Blaimont;  
 Subventions via la Région wallonne

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2021 - 2024
<b>Etat d'avancement</b>	A l'étude
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	MINGUET - Serge, WAUTHIER - Françoise
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Non
<b>Image</b>	

<b>Projet</b>	<b>1 - Sensibilisation à la solidarité internationale</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Etre une commune soucieuse des plus jeunes</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Volet citoyenneté internationale</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>. Jeunes</b>

### Description du projet

Organisation d'un séjour au Sénégal pour un groupe d'une dizaine d'adolescents (16/18 ans) via l'obtention d'un subside provincial.  
 Découverte d'un autre continent, d'une autre culture.  
 Aides diverses à la localité sur place.  
 Mise sur pied d'un projet artistique.

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Synergies</b>	
<b>Priorité</b>	Projet 2019 - 2020
<b>Etat d'avancement</b>	En cours de réalisation
<b>Echéances</b>	-
<b>Echevinat porteur</b>	- BULTOT - Claude
<b>Service porteur</b>	
<b>Service(s) partenaire(s)</b>	
<b>Agents impliqués dans le projet</b>	CORNEILLIE - Céline
<b>Intervenants</b>	
<b>Adresse - Lieu</b>	
<b>Visible sur la carte</b>	Oui
<b>Image</b>	



# Annexes – Statistiques

## Profil Socio-Démographique

---

### HASTIERE

Code INS	91142
Code Cluster	W4
Cluster Socio-économique	Communes rurales touristiques avec vieillissement de la population
Arrondissement	Arrondissement de Dinant
Province	Namur
Région	Wallonie

 **Belfius**

**Public Finance**

*PLAS JEAN*

## Avant-propos

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement
2. Perspectives démographiques
3. Indicateurs socio-économiques liées au vieillissement
4. Santé & assistance sociale - offres services et d'infrastructures de soins

## Annexes

- Composition des clusters socio-économiques

# Avant-propos

---

Madame, Monsieur,

Le vieillissement progressif de la population est une tendance de fond qui marquera profondément la structure et le fonctionnement de notre société dans les décennies à venir. De plus en plus pris en compte, voire figurant à l'avant-plan des grandes politiques budgétaires, économiques et sociales, de la recherche, des media, jusqu'aux stratégies commerciales des entreprises de distribution et de services, le thème du vieillissement de la population s'inscrit désormais systématiquement dans toutes les réflexions d'avenir.

Les pouvoirs publics sont particulièrement concernés par cette tendance. En 2005, déjà, une étude économique de l'OCDE relative à la Belgique, titrait : « Un défi pour les pouvoirs publics : se préparer au vieillissement démographique ».

Les communes et les C.P.A.S., en tant que pouvoirs publics les plus proches du citoyen, sont en première ligne pour gérer, au moyen d'une offre de services, les implications sociétales que génèrent une population âgée en forte croissance. Des politiques de renforcement du tissu social à la problématique du logement et de la mobilité, en passant par l'éventail de services sociaux et d'institutions de soins, les pouvoirs locaux seront aux premières loges dans l'orchestration de la « réponse » publique à la problématique du vieillissement.

Outre le vieillissement de la population, certaines grandes villes sont également confrontées à une forte croissance démographique qui nécessite de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance et une augmentation des infrastructures scolaires.

L'enjeu est de taille. En effet, comment appréhender, dans toutes ses facettes, l'enjeu que représente les évolutions démographiques de la population pour la commune et le C.P.A.S. et déterminer les grands axes de la politique locale pour les législatures à venir ? Comment articuler le développement différencié, voire plus étoffé, du service à la population tout en assurant les équilibres financiers nécessaires à une saine gestion publique, et ce dans un contexte budgétaire difficile ?

Ce Profil Socio-Démographique a pour ambition d'éclairer la problématique démographique et sociale de votre commune au moyen d'une série de statistiques consacrées à la structure de la population et à ses perspectives d'évolution, à l'offre de services aux personnes âgées, en passant par le degré d'activité de la population, ses revenus et la dynamique immobilière. Le positionnement de votre commune par rapport à des moyennes de référence pertinentes contribue au caractère novateur de cette analyse.

Avec ce Profil Socio-Démographique, Belfius Banque sort quelque peu de son créneau habituel des études strictement financières. En effet, au vu de l'enjeu du vieillissement de la population et de ses incidences futures sur les finances de votre administration, il nous a semblé particulièrement opportun d'investir dans cette recherche et de vous présenter un cadre de référence pour l'affinement de votre politique relative aux seniors.

Cette analyse unique en Belgique illustre parfaitement notre volonté de maintenir le service aux pouvoirs locaux au cœur des préoccupations de Belfius Banque, ainsi que notre engagement à rester votre partenaire financier de référence.

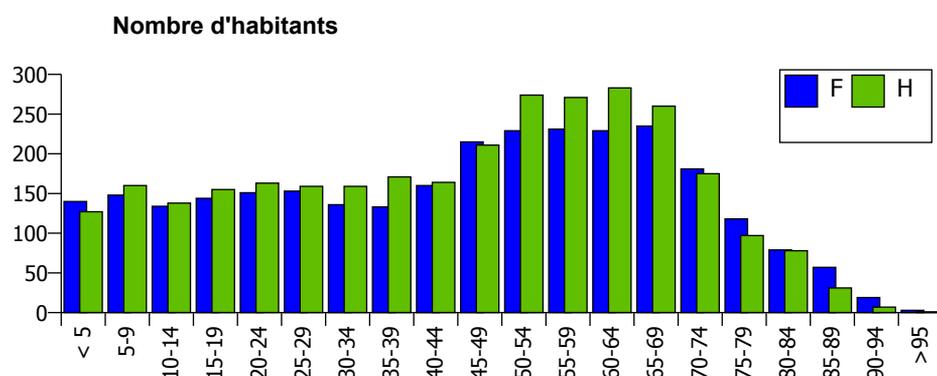
Dirk Gyselink.  
Membre du Comité de Direction de Belfius Banque.

# 1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement de la population \*

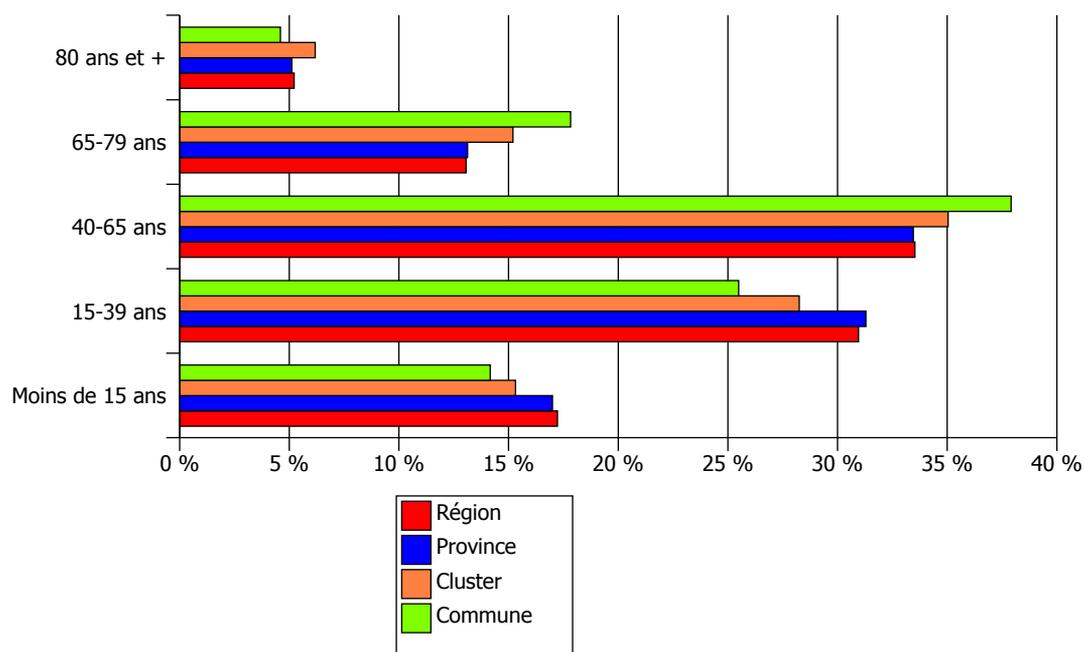
## 1.1. Structure démographique

### Population 2018

HASTIERE	Femme	%	Homme	%	Total	en %
Moins de 15 ans	422	49,8 %	425	50,2 %	847	14,2 %
15-39 ans	717	47,0 %	807	53,0 %	1.524	25,5 %
40-65 ans	1.064	46,9 %	1.203	53,1 %	2.267	37,9 %
65-79 ans	534	50,1 %	532	49,9 %	1.066	17,8 %
80 ans et +	158	57,5 %	117	42,5 %	275	4,6 %
<b>Total</b>	<b>2.895</b>	<b>48,4 %</b>	<b>3.084</b>	<b>51,6 %</b>	<b>5.979</b>	<b>100,0%</b>



### Structure par âge - Comparaison : population 2018



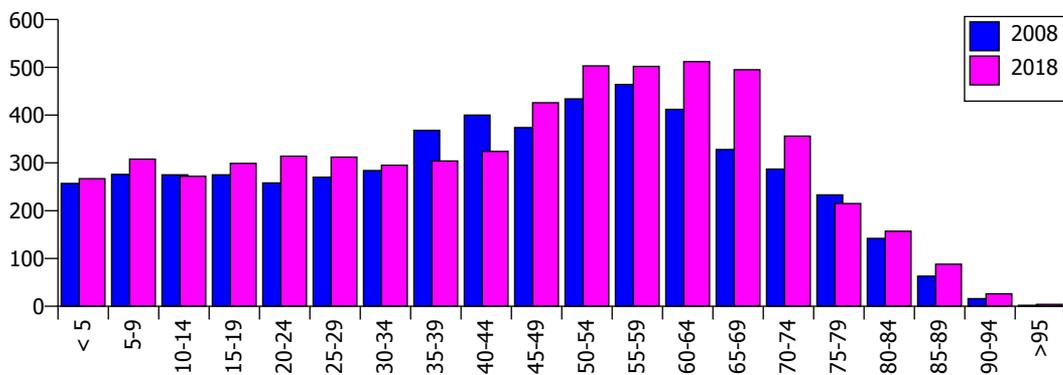
\* Source : SPF Economie - DGSIE

## 1.2. Evolution démographique : 2008-2018

### Evolution de la population totale

HASTIERE	2008	2018	Variat° abs	Variat° %
Moins de 15 ans	808	847	39	4,8 %
15-39 ans	1.455	1.524	69	4,7 %
40-65 ans	2.084	2.267	183	8,8 %
65-79 ans	848	1.066	218	25,7 %
80 ans et +	223	275	52	23,3 %
<b>Total</b>	<b>5.418</b>	<b>5.979</b>	<b>561</b>	<b>10,4 %</b>

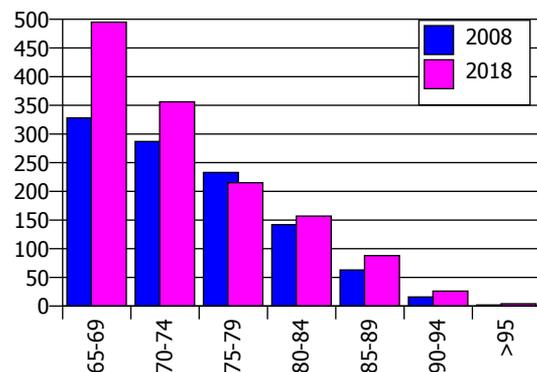
Nombre d'habitants



### Evolution de la population de plus de 65 ans

### HASTIERE

	2008	2018	Var. abs.	Var. %
65-69	328	495	167	50,9 %
70-74	287	356	69	24,0 %
75-79	233	215	-18	-7,7 %
80-84	142	157	15	10,6 %
85-89	63	88	25	39,7 %
90-94	16	26	10	62,5 %
>95	2	4	2	100,0 %
<b>Total &gt; 65 ans</b>	<b>1.071</b>	<b>1.341</b>	<b>270</b>	<b>25,2 %</b>



### Le vieillissement de la population : une tendance fondamentale

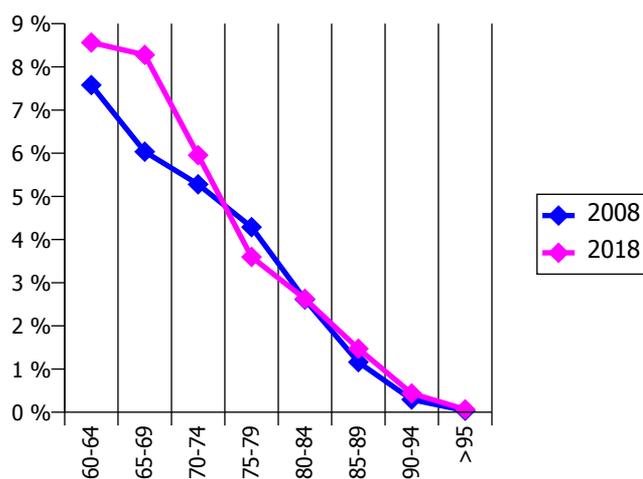
À l'instar de la plupart des pays développés, la Belgique se trouve en pleine phase de transition démographique, combinant une diminution du taux de fécondité à une augmentation considérable de l'espérance de vie. Les nouvelles prévisions démographiques du Bureau fédéral du plan font état d'une croissance de la population belge de 10,6 millions en 2007 à 12,6 millions en 2060 (+ 19,6 %), mais également d'un glissement de la concentration de la population vers les catégories d'âge plus élevées (avec un part de 26,3 % pour les personnes de 65 ans et plus).

## Evolution de la population de + de 60 ans - comparaison

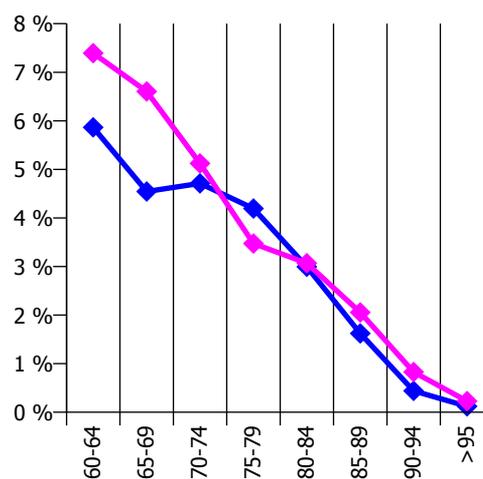
En % de la population totale

	HASTIERE		Cluster		Province		Région	
	2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
60-64	7,6 %	8,6 %	5,9 %	7,4 %	5,2 %	6,3 %	5,4 %	6,3 %
65-69	6,0 %	8,3 %	4,5 %	6,6 %	4,0 %	5,8 %	4,0 %	5,6 %
70-74	5,3 %	6,0 %	4,7 %	5,1 %	3,9 %	4,3 %	3,9 %	4,4 %
75-79	4,3 %	3,6 %	4,2 %	3,5 %	3,6 %	3,0 %	3,7 %	3,0 %
80-84	2,6 %	2,6 %	3,0 %	3,1 %	2,7 %	2,5 %	2,8 %	2,5 %
85-89	1,2 %	1,5 %	1,6 %	2,1 %	1,4 %	1,7 %	1,4 %	1,8 %
90-94	0,3 %	0,4 %	0,4 %	0,8 %	0,4 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %
>95	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
<b>Pop &gt; 60</b>	<b>27,3 %</b>	<b>31,0 %</b>	<b>24,5 %</b>	<b>28,8 %</b>	<b>21,3 %</b>	<b>24,6 %</b>	<b>21,7 %</b>	<b>24,5 %</b>

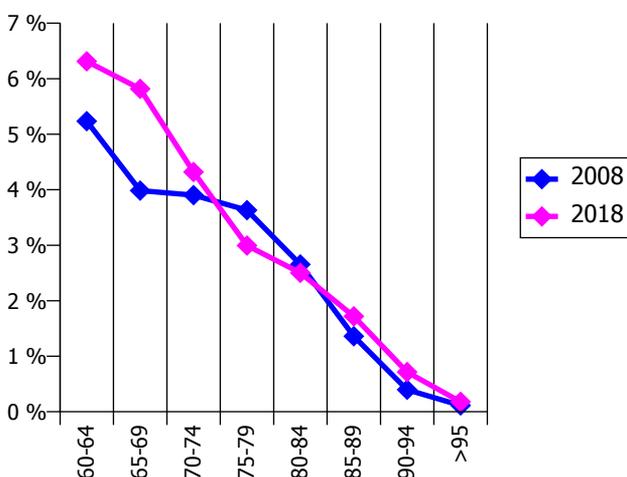
HASTIERE



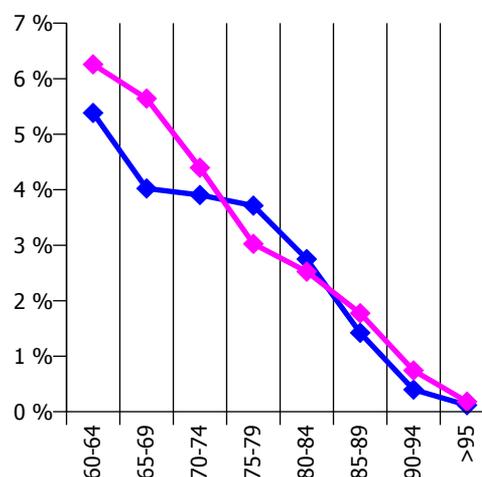
Cluster



Province



Région



## Evolution comparative des coefficients démographiques : 2008-2018

Vieillessement	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2008	132,5 %	110,6 %	90,1 %	92,8 %
2018	158,3 %	139,6 %	107,3 %	106,1 %
Différence 2008-18	25,8 %	29,0 %	17,2 %	13,4 %

Dépendance	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2008	53,1 %	55,5 %	51,6 %	51,8 %
2018	57,7 %	58,0 %	54,4 %	55,1 %
Différence 2008-18	4,6 %	2,5 %	2,9 %	3,3 %

Dépendance âgés	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2008	30,3 %	29,1 %	24,4 %	24,9 %
2018	35,4 %	33,8 %	28,2 %	28,4 %
Différence 2008-18	5,1 %	4,7 %	3,7 %	3,4 %

Vieillessement actifs pot.	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2008	143,2 %	117,1 %	104,5 %	105,3 %
2018	148,8 %	124,0 %	106,9 %	108,3 %
Différence 2008-18	5,5 %	6,9 %	2,4 %	3,0 %

Intensité du vieillissement	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2008	20,8 %	27,8 %	28,2 %	28,7 %
2018	20,5 %	28,9 %	28,0 %	28,6 %
Différence 2008-18	-0,3 %	1,1 %	-0,2 %	-0,2 %

### Principaux indicateurs de structure démographique : définition \*

<b>Coefficient de vieillissement</b>	Ce coefficient représente la part des plus âgés (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de dépendance</b>	Ce coefficient s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (moins de 15 ans, 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (15 à 64 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de dépendance des âgés</b>	Il s'agit de la partie du coefficient de dépendance qui ne concerne que les 65 ans et plus. Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de vieillissement des actifs potentiels</b>	Si l'on sépare les actifs potentiels (les 15-64 ans) en deux groupes d'âges de 25 ans, ce coefficient mesure la proportion des plus âgés d'entre eux (40-64 ans) par rapport au plus jeunes (15-39 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient d'intensité du vieillissement</b>	Ce coefficient représente, au sein des âgés (65 ans et plus), le pourcentage des plus âgés d'entre eux (80 ans et plus).

## Evolution démographique - Composantes \*

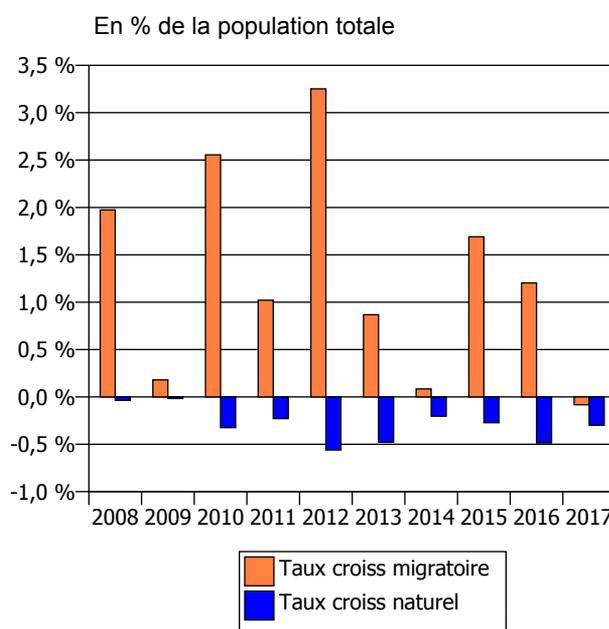
### Evolution démographique au niveau communal

L'analyse démographique, généralement traitée au niveau macroéconomique, présente toutefois un grand intérêt au niveau local. La commune est en effet l'unité spatiale qui maximise les différences démographiques et où l'évolution peut connaître les plus grandes fluctuations au cours d'une période considérée.

L'évolution de la population au cours d'une période considérée résulte à la fois d'une composante naturelle (c-à-d l'écart entre les naissances et les décès) et d'une composante migratoire (c-à-d de l'écart entre les arrivées et les départs). Ces deux composantes peuvent être alternativement ou simultanément positives ou négatives d'une année à l'autre.

Commune : **HASTIERE**

Année	Population au 1/1	Solde naturel	Solde migratoire	Variat° populat°
2008	5.418	-2	108	106
2009	5.524	-1	10	9
2010	5.533	-18	143	125
2011	5.658	-13	58	45
2012	5.703	-32	188	156
2013	5.859	-28	51	23
2014	5.882	-12	5	-7
2015	5.875	-16	100	84
2016	5.959	-29	72	43
2017	6.002	-18	-5	-23
2008-2017		-169	730	561



Pour la majorité des communes (+/-80%), le rôle du bilan migratoire est toutefois plus déterminant que celui du bilan naturel. Les grandes agglomérations du pays (les communes bruxelloises exceptées, car soutenue par une forte immigration internationale), et les communes très rurales présentent un bilan démographique le plus souvent négatif. A contrario, les communes périurbaines, de nombreuses communes frontalières et les communes touristiques (notamment sous l'influence de l'installation de pensionnés) connaissent une évolution démographique positive.

### Evolution comparative (taux de croissance 2008-2017 en % de la population)

2008-2017	Solde naturel	Solde migratoire	Taux croiss. tot
<b>HASTIERE</b>	-2,91 %	12,75 %	9,85 %
Cluster	-3,11 %	4,16 %	1,04 %
Province	0,58 %	5,20 %	5,78 %
Région	0,41 %	4,32 %	4,73 %

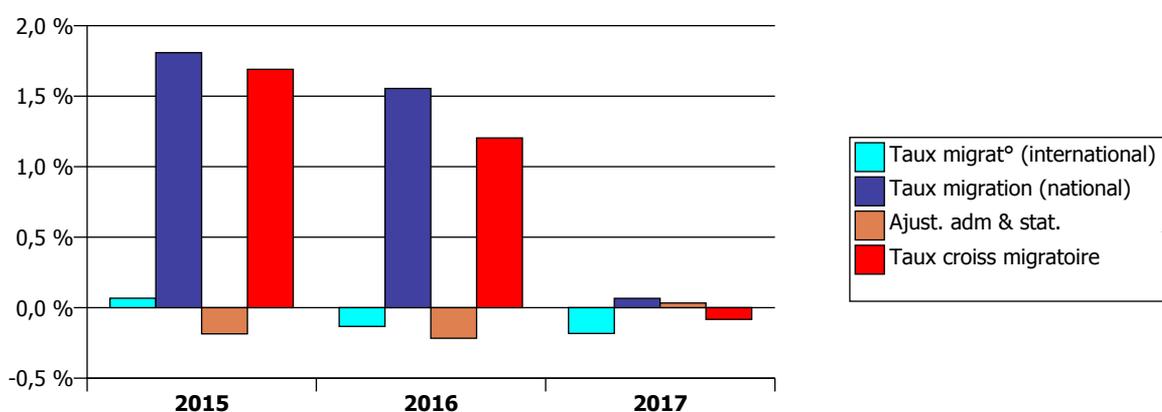
\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## Evolution des composantes migratoires

### HASTIERE

	Immigrations internationales	Emigrations internationales	Solde migratoire (international)	Solde migratoire (national)	Adaptat° admin. & ajust. stat.	Solde migratoire total
2013	31	26	5	47	-1	51
2014	35	35	0	6	-1	5
2015	43	39	4	107	-11	100
2016	21	29	-8	93	-13	72
2017	27	38	-11	4	2	-5
Total	157	167	-10	257	-24	223

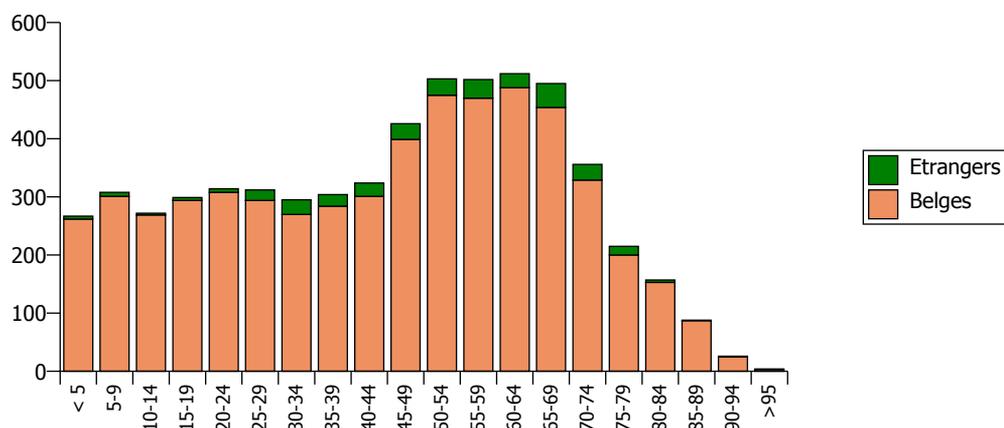
### Taux de croissance des composantes migratoires (en % population)



## Part de la population belge et étrangère

% Pop. étrangère	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2008	5,50 %	4,27 %	4,26 %	9,30 %
2018	5,23 %	4,65 %	5,04 %	10,19 %
Différence 2008-18	-0,27 %	0,38 %	0,78 %	0,88 %

### Répartition de la population belge et étrangère par catégories d'âge (2018)



\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## Autres indicateurs d'évolution et de structure démographique

Taux natalité	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2008	1,35 %	1,03 %	1,17 %	1,17 %
2017	0,73 %	0,92 %	0,98 %	1,02 %
<b>Moyenne 2008-17</b>	<b>0,98 %</b>	<b>0,97 %</b>	<b>1,10 %</b>	<b>1,10 %</b>

Taux mortalité	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2008	1,38 %	1,27 %	1,04 %	1,08 %
2017	1,03 %	1,29 %	1,04 %	1,05 %
<b>Moyenne 2008-2017</b>	<b>1,27 %</b>	<b>1,28 %</b>	<b>1,04 %</b>	<b>1,06 %</b>

Rap. masculinité	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2008	104,44 %	95,96 %	94,57 %	93,81 %
2018	106,53 %	98,09 %	96,12 %	95,47 %
<b>Evolut° 2008-18</b>	<b>2,09 %</b>	<b>2,13 %</b>	<b>1,55 %</b>	<b>1,65 %</b>

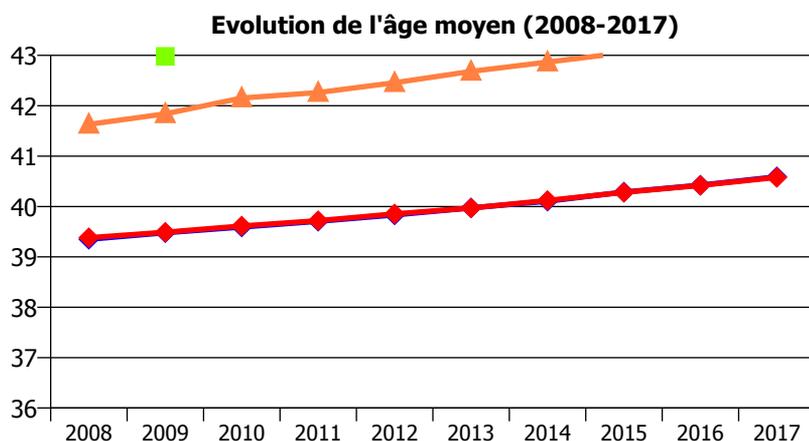
L'évolution naturelle de la population (soit le solde naturel) est elle-même influencée par le taux de natalité et de mortalité soit respectivement le nombre de naissances et le nombre de décès enregistré au cours d'une année rapporté à la population totale. La répartition de la population selon l'âge exerce évidemment une influence déterminante sur le mouvement naturel.

Enfin, le rapport de masculinité s'obtient en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes. Ce rapport évolue également avec l'âge. Il est supérieur à 100% à la naissance et pour les tranches d'âges les plus jeunes ; les naissances de garçons étant en moyenne supérieure aux filles. Il est par contre inférieur à 100% pour les tranches d'âge les plus élevées, l'espérance de vie étant sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Au total, les deux phénomènes ont tendance à se compenser de sorte que le rapport de masculinité est généralement proche de 100% pour l'ensemble de la population. Avec le vieillissement de la population, et la sur-représentation des femmes dans les catégories d'âge les plus élevées, ce rapport tend nettement à descendre sous les 100%.

## Age moyen

Notion purement arithmétique calculée à partir des effectifs classés par année de naissance de la population considérée.

Age moyen	HASTIERE	Cluster	Province	Région
<b>2008</b>	43,2	41,6	39,4	39,4
<b>2017</b>	44,2	43,3	40,6	40,6
<b>Evolution (en année)</b>	<b>1,0</b>	<b>1,6</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>

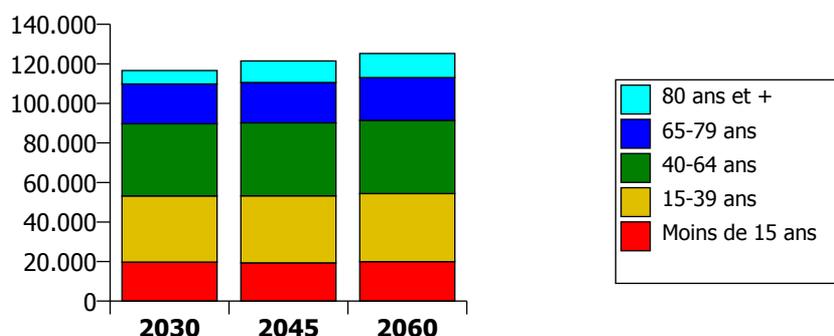


\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## 2.1 Prévisions à long terme (2015-2060) au niveau de l'arrondissement \*

Le bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, en collaboration avec un Comité scientifique d'accompagnement, ont publié en mai 2008 une nouvelle édition des perspectives démographiques. Elles couvrent la période 2015-2060 et les résultats sont disponibles au niveau de l'arrondissement.

### Arrondissement de Dinant



### Evolution comparative de la structure par âge 2016-2060

#### Taux de croissance de la population (2016-2060) par catégories d'âge

	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	6,5 %	11,7 %	10,4 %
15-39 ans	3,9 %	9,0 %	8,1 %
40-64 ans	-0,8 %	1,6 %	-0,3 %
65-79 ans	51,0 %	49,5 %	39,8 %
80 ans et +	112,9 %	126,6 %	113,5 %
<b>Population Tot.</b>	<b>14,6 %</b>	<b>18,0 %</b>	<b>15,2 %</b>

#### Evolution des catégories d'âge (en % de la population totale)

		2030	2045	2060
<b>Moins de 15 ans</b>	Arrond.	17,0 %	15,9 %	15,9 %
	Province	17,0 %	16,3 %	16,3 %
	Région	17,2 %	16,7 %	16,7 %
<b>15-39 ans</b>	Arrond.	28,7 %	27,9 %	27,5 %
	Province	29,9 %	29,1 %	29,0 %
	Région	29,9 %	29,3 %	29,1 %
<b>40-64 ans</b>	Arrond.	31,3 %	30,4 %	29,6 %
	Province	30,9 %	30,0 %	29,1 %
	Région	30,9 %	29,8 %	29,2 %
<b>65-79 ans</b>	Arrond.	17,3 %	16,8 %	17,3 %
	Province	16,2 %	15,6 %	16,0 %
	Région	15,8 %	15,2 %	15,3 %
<b>80 ans et +</b>	Arrond.	5,8 %	9,0 %	9,7 %
	Province	5,9 %	9,0 %	9,7 %
	Région	6,1 %	9,0 %	9,7 %

## Evolution des indicateurs de vieillissement

Vieillessement	Arrondissement	Province	Région
2030	136,2 %	130,2 %	128,0 %
2045	161,7 %	150,2 %	144,5 %
2060	169,3 %	157,2 %	149,5 %

Dépendance			
2030	66,8 %	64,4 %	64,3 %
2045	71,5 %	69,2 %	69,2 %
2060	75,2 %	72,3 %	71,5 %

Dépendance des âgés			
2030	38,5 %	36,4 %	36,1 %
2045	44,2 %	41,5 %	40,9 %
2060	47,3 %	44,2 %	42,8 %

Vieillessement actifs pot.			
2030	109,2 %	103,4 %	103,3 %
2045	109,0 %	103,0 %	101,7 %
2060	107,7 %	100,4 %	100,5 %

Intensité du vieill.			
2030	25,1 %	26,7 %	27,9 %
2045	35,0 %	36,6 %	37,2 %
2060	35,9 %	37,8 %	38,8 %

### Perspectives démographiques 2015-2060 du Bureau du Plan et du SPF Economie

Les perspectives de population 2015-2060 ont pour point de départ les observations au 1er janvier 2015. Elles couvrent 45 années de simulation jusque 2060. Elles sont élaborées par arrondissement, âge, sexe et essentiellement deux groupes de nationalité.

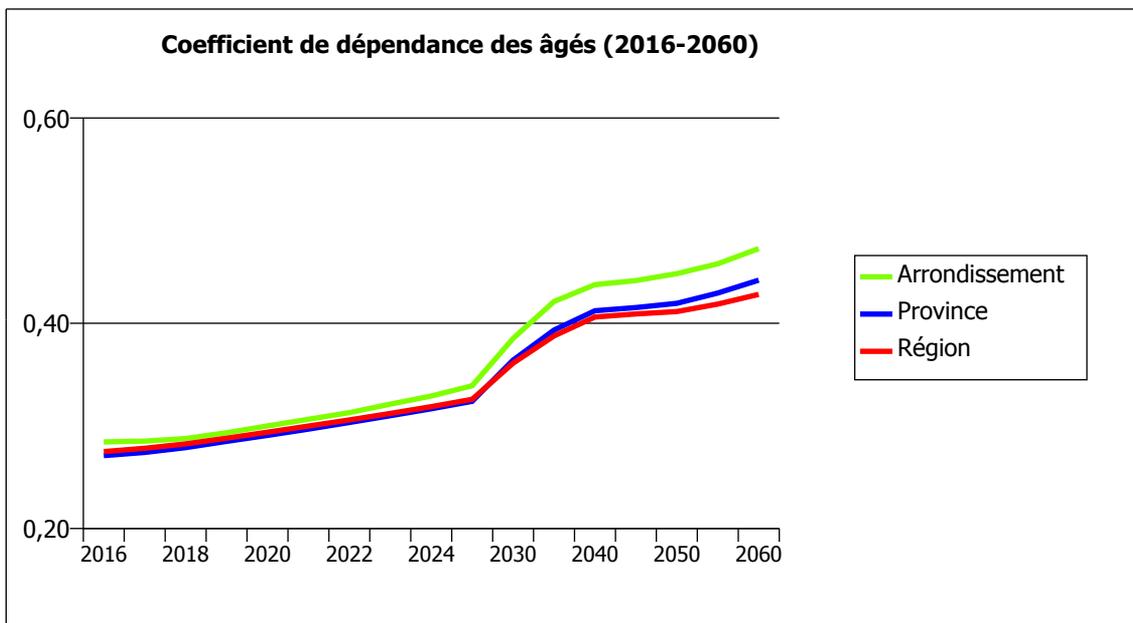
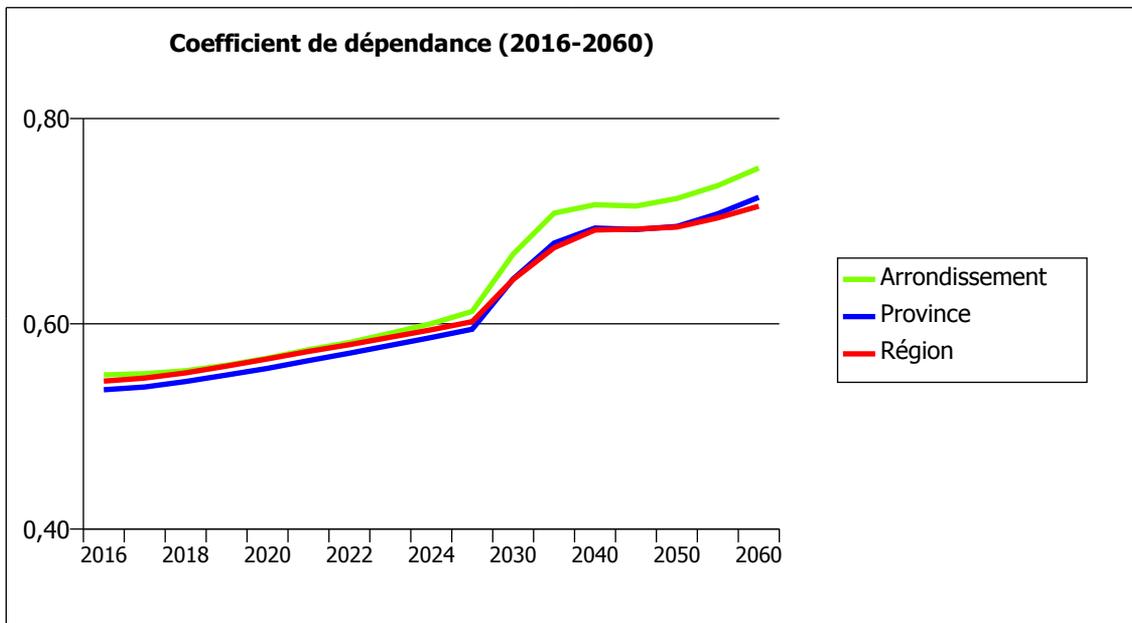
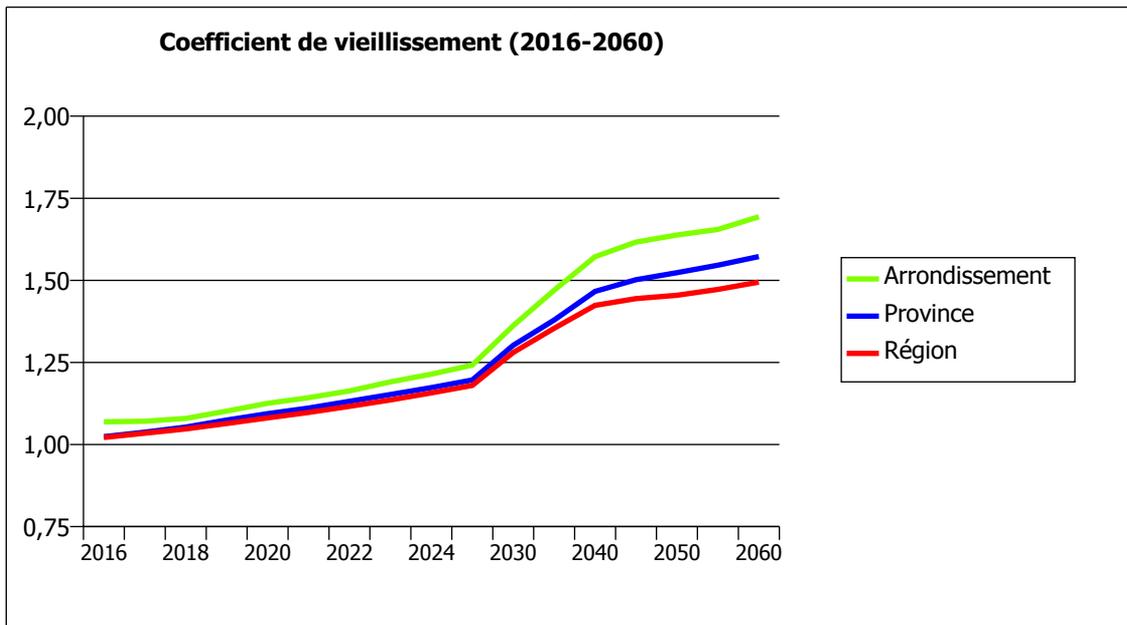
Par rapport aux perspectives de population de 2001, les hypothèses de base relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations ont en particulier été revues.

La baisse de la mortalité se poursuit à tous les âges tandis que l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou nombre moyen d'enfants par femme) se stabiliserait au niveau de 1,77 enfant par femme en 2060, après une légère poursuite de la croissance observée ces dernières années. Enfin, les hypothèses relatives aux migrations internationales ont été fondamentalement revues en tenant compte de la croissance des flux moyens d'immigration observée ces trois dernières années.

Si la plus haute fécondité et la plus forte immigration nette contribue à ralentir quelque peu le processus de vieillissement par rapport aux projections antérieures, il n'empêche que les indicateurs démographiques traduisent un net vieillissement de la population d'ici 2060.

Cette évolution est toutefois assez contrastée selon les régions. C'est principalement la région de Bruxelles-capitale, principale porte d'entrée de la migration internationale, qui se démarque du reste du pays. A titre d'exemple, le coefficient de dépendance des âgés y serait de 38,51 en 2060, valeur à comparer à celle de 44,71 pour la Wallonie et à 48,72 pour la Flandre où le vieillissement de la population y serait le plus prononcé.

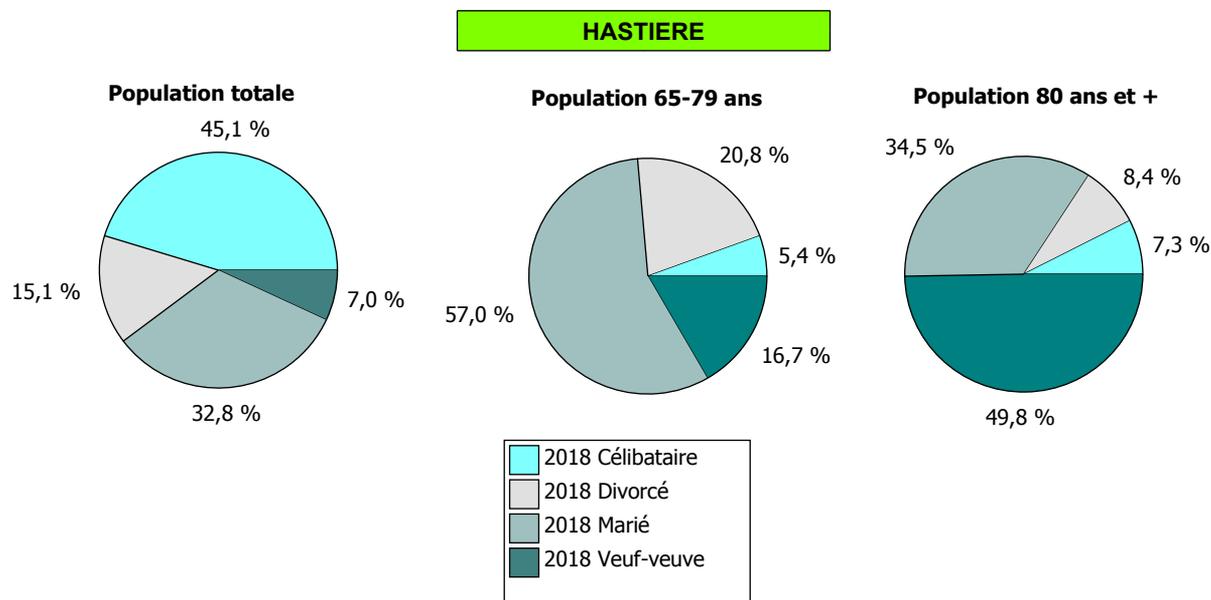
Pour plus d'info : voir site du Bureau Fédéral du Plan : [www.plan.be](http://www.plan.be) « Perspectives démographiques 2015-2060 » édité par le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie.



### 3. Indicateurs socio-économiques liés au vieillissement

#### 3.1. Etat civil - position économique

##### Etat civil en fonction de l'âge (2018)



Nbr pers. veufs/veuves	Sexe	HASTIERE		Cluster	Province	Région
65-79 ans	Femme	134	2,5 %	2,2 %	1,9 %	1,9 %
	Homme	44	0,6 %	0,6 %	0,5 %	0,5 %
	<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>3,0 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>2,4 %</b>
80 ans et +	Femme	106	1,8 %	2,7 %	2,3 %	2,4 %
	Homme	31	0,5 %	0,6 %	0,5 %	0,5 %
	<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>2,4 %</b>	<b>3,3 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>2,9 %</b>
<b>Total veufs &gt; 65 ans</b>	<b>Total général</b>	<b>315</b>	<b>5,4 %</b>	<b>6,2 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>5,4 %</b>

#### Nombre et taille moyenne des ménages

Nombre moyen de ménages	HASTIERE
2011	2.766
2018	3.021
Evolution 2011-2018	<b>255</b>
Evolution en % (p/r à 2011)	<b>9,22 %</b>

Taille moyenne des ménages	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2011	2,05	2,22	2,36	2,32
2018	1,98	2,15	2,32	2,30

Source : SPF Economie - DGSIE

## Position socio-économique (2016)

HASTIERE	Femme	Homme	Total	en %
Population active occupée	809	1.043	1.852	31,1 %
Population active non occupée	221	276	497	8,4 %
Population non active	1.859	1.742	3.601	60,5 %
<b>Population totale</b>	<b>2.889</b>	<b>3.061</b>	<b>5.950</b>	<b>100,0 %</b>

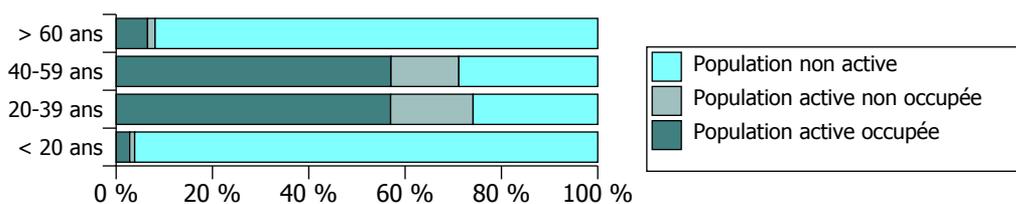
Source : WSE

### Position socio-économique

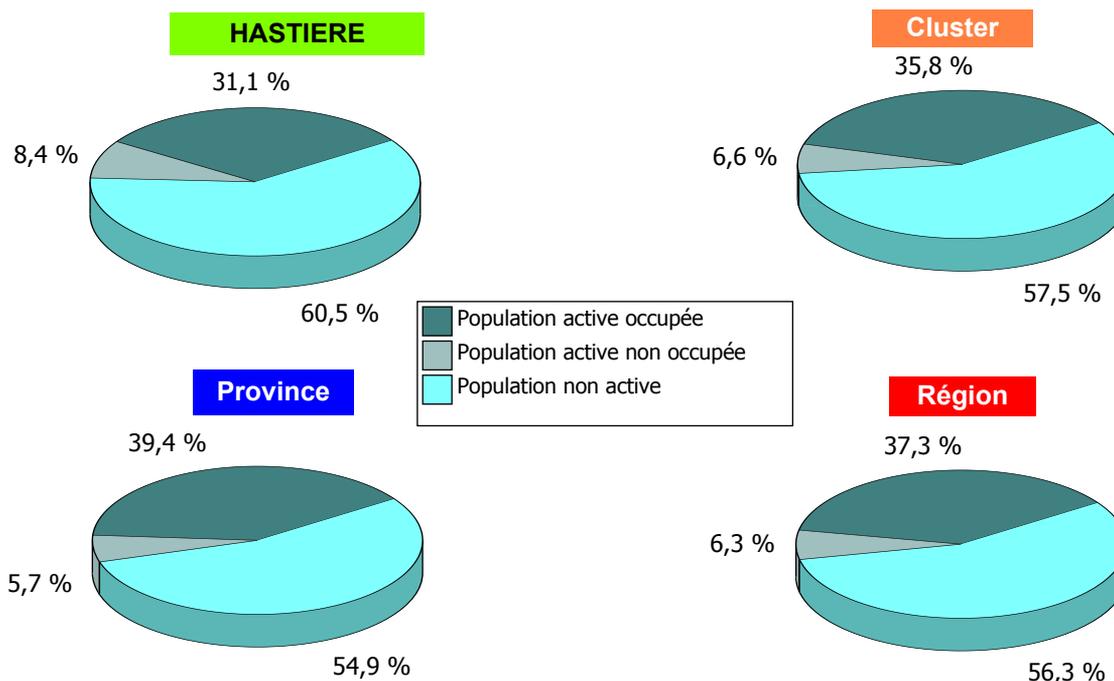
**Population active occupée :**  
Les personnes qui travaillent. Calcul de la somme des employés et indépendants, corrigés pour ceux qui travaillent dans les deux systèmes.

**Population active non-occupée :**  
Les personnes qui n'ont aucun travail, mais sont à la recherche active d'un travail et immédiatement disponibles. Ils sont chiffrés sur base des statistiques régionales (Forem, Actiris, VDAB) et groupés par l'office national de l'emploi.

**Population non active :**  
La population non active regroupe les personnes qui n'ont aucun travail, ne sont pas à la recherche et/ou ne sont pas disponibles.



### Comparaison de la structure de la population active / inactive



## Taux d'activité - taux de chômage (par catégories d'âge)

	HASTIERE	Cluster	Province	Région
<b>Taux d'activité</b>	<b>61,9 %</b>	<b>66,9 %</b>	<b>69,4 %</b>	<b>67,5 %</b>
45-49 ans	77,6 %	82,0 %	85,3 %	82,5 %
50-54 ans	70,9 %	77,4 %	81,9 %	79,2 %
55-59 ans	62,2 %	69,4 %	73,7 %	72,0 %
60-64 ans	28,7 %	35,4 %	35,2 %	34,5 %

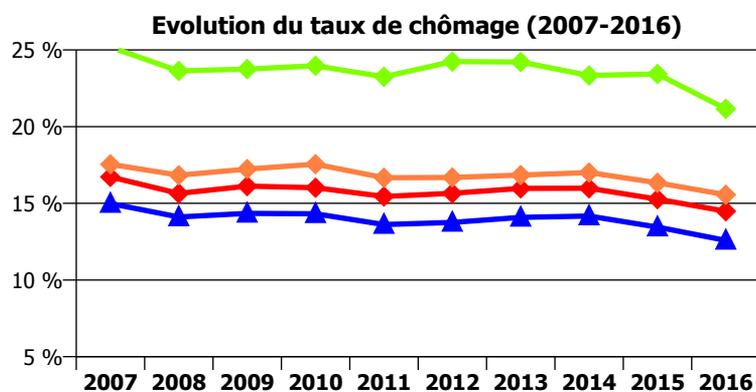
Taux d'activité :

Représente les "forces de travail" (personnes actives occupées et personnes actives non-occupées) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans (donc de la population en âge de travailler).

Taux de chômage :

Représente les chômeurs (=population active non-occupée) en pourcentage des forces de travail (= population active occupée et non occupée)

	HASTIERE	Cluster	Province	Région
<b>Taux de chômage</b>	<b>21,2 %</b>	<b>15,6 %</b>	<b>12,6 %</b>	<b>14,5 %</b>
18-19 ans	37,5 %	37,6 %	37,0 %	36,9 %
20-24 ans	41,1 %	33,5 %	31,8 %	33,8 %
25-29 ans	21,1 %	19,0 %	16,2 %	19,2 %
30-34 ans	19,5 %	15,4 %	11,5 %	13,8 %
35-39 ans	14,8 %	11,6 %	9,1 %	11,3 %



Source : WSE

## Structure de la population non occupée et pensionnée ( 2016)

	HASTIERE	Cluster	Province	Région
Bénéficiaire d'une pension	37,5 %	34,1 %	31,4 %	29,5 %
Enfants bénéficiaires d'allocations familiales	33,6 %	37,8 %	44,5 %	41,1 %
Interruption / mise en disp.	3,6 %	3,3 %	3,1 %	3,4 %
Bénéficiaire aide sociale	1,5 %	1,8 %	2,0 %	2,2 %
Incapacité / handicap	9,3 %	6,5 %	5,1 %	5,9 %
Autre	14,5 %	16,6 %	13,8 %	17,8 %
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)

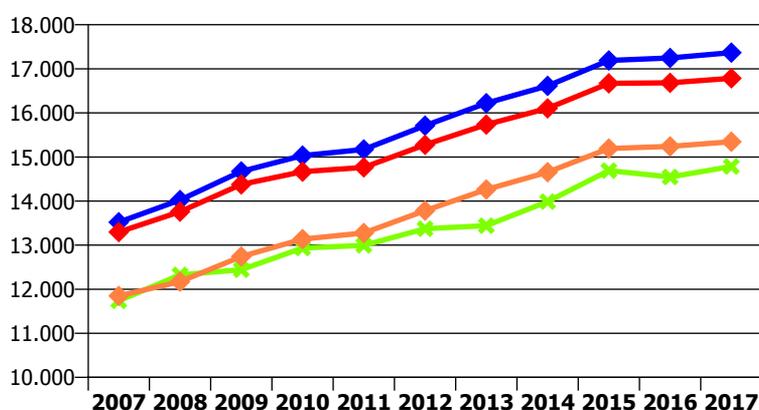
## 3.2. Revenus des ménages et allocations de pension

Niveau de revenus des ménages (sur base des déclarations fiscales 2017 - revenus 2016)

Revenu moyen (déclarat°)	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2007	19.057	20.344	23.507	24.449
2017	24.224	26.078	30.646	31.513

Revenu moyen (par hab.)	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2007	11.738	11.847	13.520	13.298
2017	14.784	15.347	17.369	16.787

Evolution du revenu moyen par hab. (2007-2017)



Structure des revenus (déclarations 2017 - revenus 2016)

EUR par Hab.	HASTIERE	Cluster	Province	Région
Revenus professionnels	14.620	15.106	17.146	16.535
Revenus immobiliers	203	240	228	230
Revenus mobiliers	20	35	33	56
Revenus divers	13	16	20	20
Dépenses déductibles	-72	-49	-58	-55
<b>Revenus nets imposables</b>	<b>14.784</b>	<b>15.347</b>	<b>17.369</b>	<b>16.787</b>

Répartition des déclarations par tranche de revenus

	HASTIERE		Cluster	Province	Région
	Nombre	% total décl.	% total décl.	% total décl.	% total décl.
<10.000	478	13,0 %	14,4 %	13,9 %	14,2 %
<20.000	1.505	41,1 %	35,0 %	28,5 %	29,9 %
<30.000	768	21,0 %	21,3 %	20,9 %	21,4 %
<40.000	408	11,1 %	11,8 %	12,6 %	12,5 %
<50.000	194	5,3 %	6,8 %	7,8 %	7,3 %
>50.000	310	8,5 %	10,8 %	16,2 %	14,7 %
<b>Nbr. tot. déclarat°</b>	<b>3.663</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Nombre de déclarat° (en % populat°)</b>	<b>60,7 %</b>	<b>58,6 %</b>	<b>56,6 %</b>	<b>56,2 %</b>
--	---------------	---------------	---------------	---------------

Source : SPF Economie (Statbel) - revenus fiscaux

## Bénéficiaires d'allocation de pension (ONP) - 2018

Bénéficiaires pension	HASTIERE		Cluster	Province	Région
	Nombre	en % populat°	en % populat°	en % populat°	en % populat°
Pension trav. (salar. & indep)	1.247	20,9 %	18,5 %	15,7 %	16,0 %
GRAPA & Rev. garanti	97	1,6 %	1,6 %	1,1 %	1,0 %
<b>Total</b>	<b>1.344</b>	<b>22,5 %</b>	<b>20,1 %</b>	<b>16,8 %</b>	<b>17,0 %</b>

Allocation mensuelle moyenne	HASTIERE	Cluster	Province	Région
Salariés	916,7	876,5	973,9	1.004,1
Indépendants	437,1	554,3	555,8	555,3
GRAPA & Rev. garanti	196,3	396,0	350,8	352,2

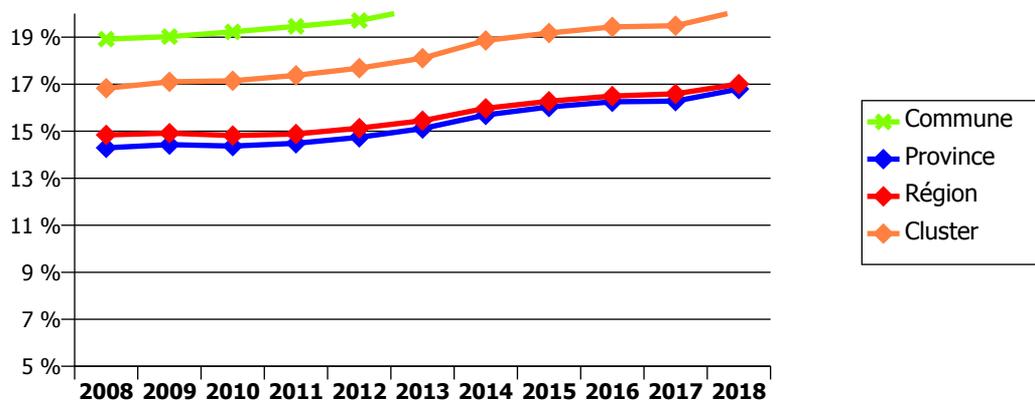
Source : ONP

L'office national des pensions (ONP) dispose de statistiques portant notamment sur le nombre de bénéficiaires au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice considéré ainsi que sur le montant des pensions versées. Ces dernières sont des montants mensuels bruts. Ces chiffres n'incluent que la pension légale (sans tenir compte des apports éventuels des 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> piliers).

La population âgée est davantage exposée au risque de pauvreté. Le système belge prévoit dès lors divers instruments pour assurer un montant minimum de pension.

La GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées) est une allocation d'aide sociale pour personnes âgées et constitue principalement un complément aux pensions des régimes salarié et indépendant. La GRAPA a été introduite en 1991 en remplacement du RGPA (revenu garanti aux personnes âgées). Cette allocation tend à disparaître car ce n'est que dans le cas où l'allocation RGPA s'avère plus avantageuse que le droit a été maintenu.

Evolution des bénéficiaires de pension (ONP) - en % de la population (2008-2018)



## Bénéficiaires des droits à l'intégration et à l'aide sociale - 2017

HASTIERE	2008	2017
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	5,9	3,1
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	45,5	93,5
<b>Total</b>	<b>51,4</b>	<b>96,6</b>

Moyenne annuelle calculée à partir des chiffres mensuels de l'année considérée

### Droit à l'intégration sociale (DIS)

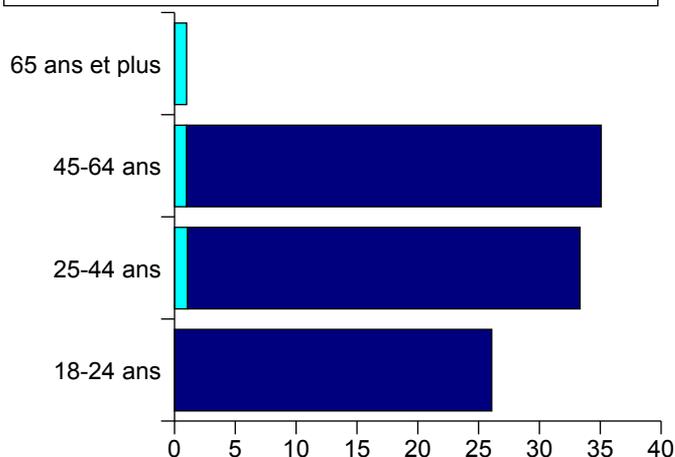
Le droit à l'intégration sociale (DIS) prend la forme d'une part d'un revenu d'intégration, assorti ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale et d'autre part d'une mise à l'emploi.  
Ce droit a fait l'objet d'une première modification importante en octobre 2002, lors du remplacement de la loi du 7 août 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence par la loi du 26 mai 2002. Une deuxième modification est intervenue le 1er janvier 2005 lors de l'introduction des nouvelles catégories du revenu d'intégration.

### Droit à l'aide sociale (DAS)

Le droit à l'aide sociale porte sur trois types d'aide : l'aide financière (équivalent du revenu d'intégration), les mesures de mise à l'emploi et/ou l'aide médicale urgente.  
Seulement les candidat-refugié et les étrangers inscrit dans le registre populations (cat. B et I) sans droit minimex (nationalité) ont ce droit.  
Base légale : la loi organique et la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale.

Les données chiffrées sont basées sur les demandes de remboursement introduites par 589 CPAS auprès du SPP Intégration sociale

### Nombre de bénéficiaires par catégories d'âge (2017)



HASTIERE	2008	2017	Evol. abs.	Evol. en %
18-24 ans	11,5	26,1	14,6	126,2 %
25-44 ans	15,8	33,3	17,5	110,7 %
45-64 ans	23,0	35,1	12,1	52,5 %
65 ans et plus	0,0	1,0	1,0	#DIV/0
<b>Total</b>	<b>50,4</b>	<b>95,5</b>	<b>45,1</b>	<b>89,7 %</b>

■ Revenu d'Intégration Sociale (DIS) 2017  
■ Equivalent revenu d'intégration (DAS) 2017

### Nombre de bénéficiaires de l'intégration et de l'aide sociale (pour 1000 habitants) - 2017

Population totale	HASTIERE	Cluster	Province	Région
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	0,5	0,3	0,8	1,0
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	15,6	17,3	16,0	18,1
<b>Total</b>	<b>16,1</b>	<b>17,5</b>	<b>16,7</b>	<b>19,1</b>

Source : SPP Intégration sociale

### Nombre de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa) - 2018

En % de la pop. de 65 ans et +	7,23 %	7,36 %	5,84 %	5,47 %
--------------------------------	--------	--------	--------	--------

### 3.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée en soins de santé ( BIM-Omnio)

Les personnes ayant des revenus modestes peuvent bénéficier d'un remboursement plus élevé de leurs soins de santé. Deux statuts permettent d'ouvrir ce droit : le statut BIM et le statut OMNIO.

Le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) est accordé automatiquement aux personnes qui perçoivent le revenu d'intégration social ou l'aide sociale équivalente du CPAS sans interruption depuis au moins trois mois, une allocation liée à un handicap, la Grapa (Garantie de revenu aux personnes âgées), les enfants qui sont atteints d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66 pour cent.

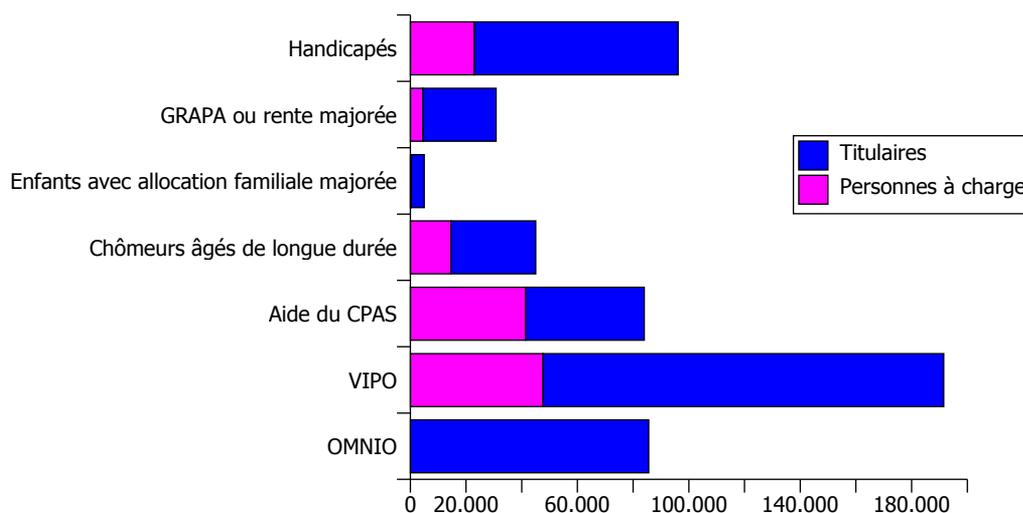
Le statut BIM est également accordé à diverses catégories de bénéficiaires, pour autant que les personnes le demandent et que les revenus annuels bruts imposables du ménage ne dépassent pas 14.337,94 euros (cette somme est augmentée de 2.654,33 euros par personne à charge). Il s'agit des anciens bénéficiaires « VIPO » (les pensionné(e)s, les veuves et veufs, les orphelin(e)s et les bénéficiaires d'une indemnité d'invalidité) mais aussi des personnes handicapées, les résident(e)s ayant atteint l'âge de 65 ans, les chômeurs de longue durée âgés de 50 ans au moins.

Le statut OMNIO étend le bénéfice de l'intervention majorée en soins de santé à de nouvelles catégories de personnes à revenus modestes. Dans ce cas, c'est le revenu, et non plus le statut qui ouvre le droit. Peuvent ainsi en bénéficier aussi bien des chômeurs que des travailleurs à bas salaire et/ou à temps partiel ou des indépendants, pour autant qu'ils en fassent la demande.

L'ensemble de ces catégories de bénéficiaires a l'avantage de regrouper l'ensemble des membres du ménage et constitue un bon indicateur pour étudier les situations à risque de précarité au niveau communal \*

\* Anne-Catherine GUIO (IWEPS) - Sarah Carpentier (CSB) : Un nouvel indicateur de précarité au niveau communal, Les Brèves de l'IWEPS, N° 1

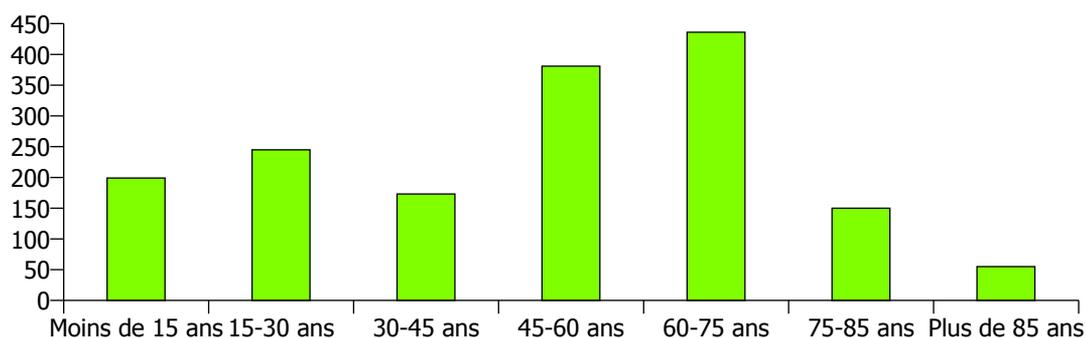
Répartition par type de bénéficiaires : Wallonie



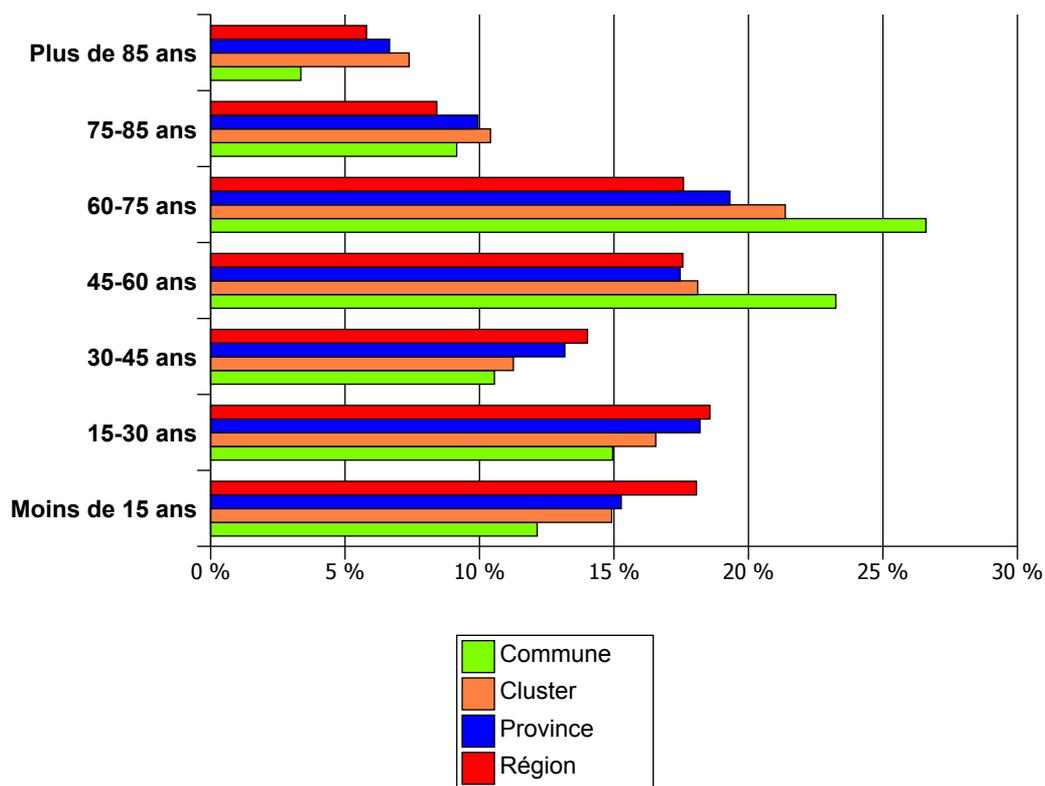
## Nombre de bénéficiaires du statut BIM-Omnio en % de la population (2017)

Nbr abs.	HASTIERE	Cluster	Province	Région
1639	27,31 %	24,59 %	18,15 %	20,77 %

## Répartition des bénéficiaires BIM-Omnio par catégories d'âge



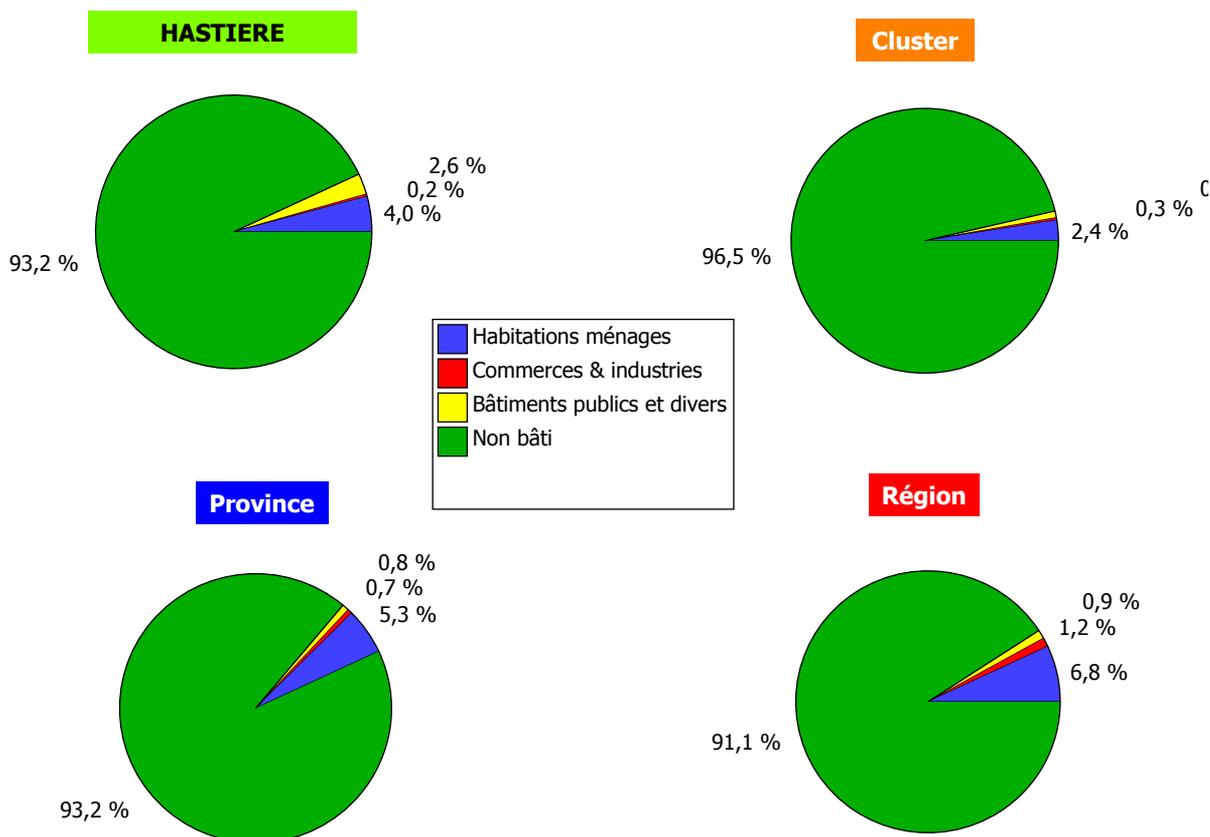
## Comparaison



### 3.4. Structure foncière et dynamique immobilière \*

#### Affectation du sol (superficie cadastrée) : 2018

Superficie cadastr.	Densité de la population			
HASTIERE	Cluster	Province	Région	
en Ha	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>
5.275,0	113,3	52,1	140,5	226,2



#### Evolution de l'affectation du sol : variation 2010-2018

	HASTIERE		Cluster	Province	Région
	en Ha	en %	en %	en %	en %
Habitations ménages	24,2	12,8 %	9,9 %	7,1 %	8,5 %
Commerces & industries	-2,7	-24,9 %	8,5 %	4,4 %	4,0 %
Bâtiments publics et divers	8,2	6,4 %	2,7 %	1,1 %	3,8 %
Non bâti	-32,7	-0,7 %	-0,3 %	-0,4 %	-0,6 %

#### Espace résidentiel par habitant (2018)

La superficie résidentielle par habitant s'obtient en rapportant la superficie totale des terrains résidentiels d'une entité au nombre d'habitants. Par terrains résidentiels, on entend les parcelles qui accueillent les logements (maison, appartements, fermes) mais aussi leurs annexes bâties (cours, garage, remise, serre ...) et non bâties (jardins, potagers, parcs). Le ratio s'exprime en m<sup>2</sup> par habitant.

	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2010	410,3	495,3	416,9	323,9
2018	415,7	533,3	423,2	334,0
Evolution 2010-2018	1,3 %	7,7 %	1,5 %	3,1 %

\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

## Parc immobilier : 2010-2018 (nombre de logements)

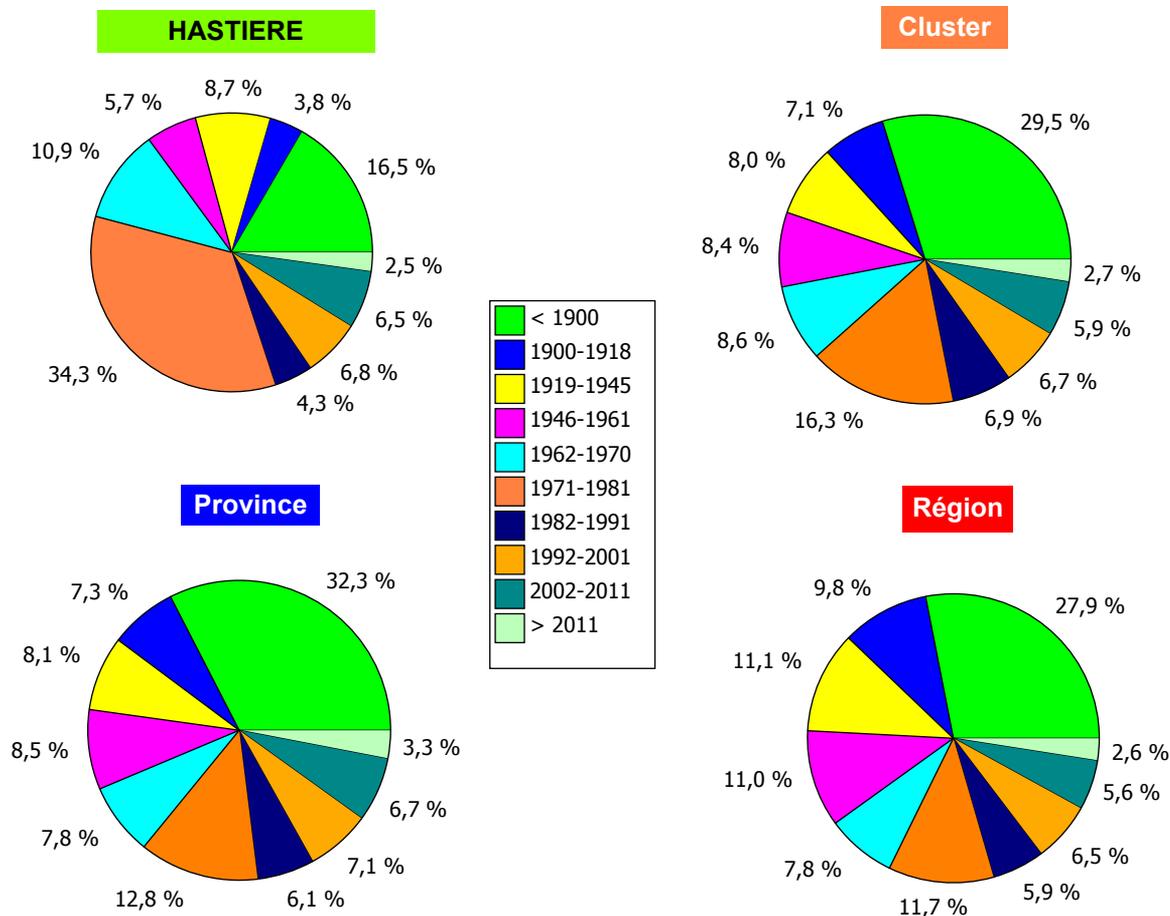
HASTIERE	2010	2018	2018-2010	2018-2010
Maisons de type ouvert	1.514	1.604	90	5,9 %
Maisons demi-fermées	503	520	17	3,4 %
Maisons de type fermé	236	273	37	15,7 %
Buildings & appartements	138	197	59	42,8 %
Maisons de commerce	73	63	-10	-13,7 %
Autres bâtiments	2.060	1.986	-74	-3,6 %
<b>Nombre total</b>	<b>4.524</b>	<b>4.643</b>	<b>119</b>	<b>2,6 %</b>

## Parc immobilier : caractéristiques des logements (2018)

	HASTIERE	Cluster	Province	Région
Nbr moyen d'hab / logement	1,29	1,58	2,14	2,12
% de logements "ouverts" & "1/2 ouv"	45,7 %	58,3 %	61,9 %	52,5 %
% Logement avec SDB	85,9 %	89,4 %	93,3 %	89,2 %
% Bâtiment avec chauffage central	50,1 %	49,9 %	55,9 %	54,9 %
% Bâtim. < 65 m <sup>2</sup>	22,4 %	12,8 %	8,7 %	15,3 %
% de logements sociaux				

(2012)

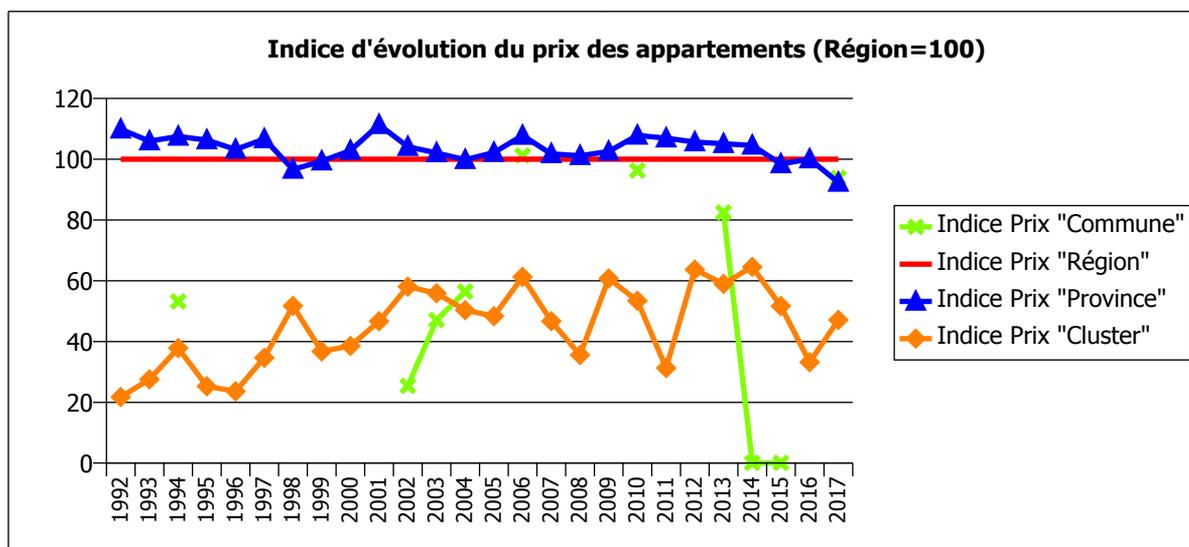
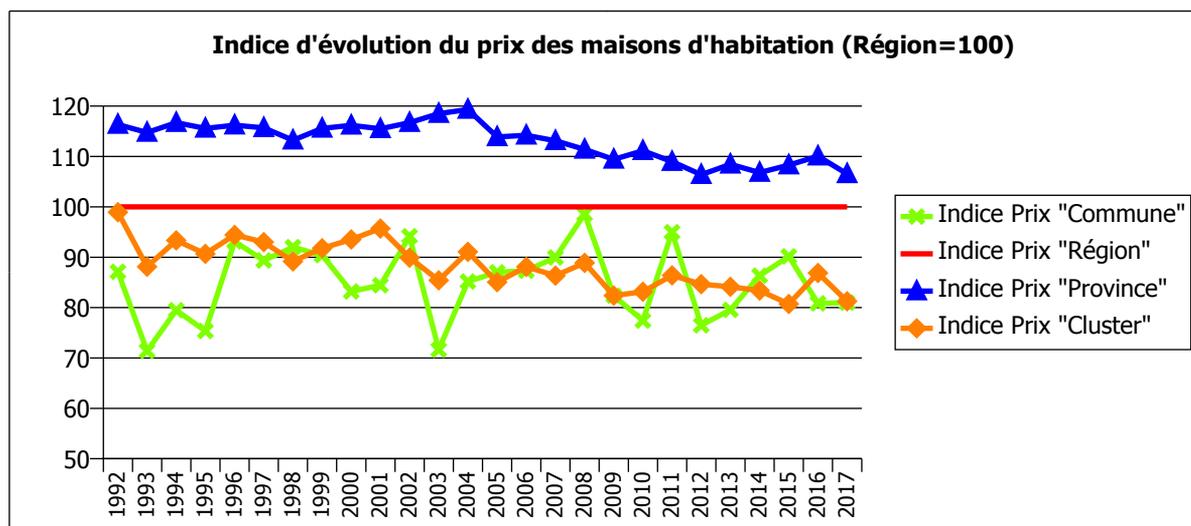
## Répartition du bâti par année de construction : 2018



\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

## Activité immobilière : vente de biens immobiliers (1992-2017)

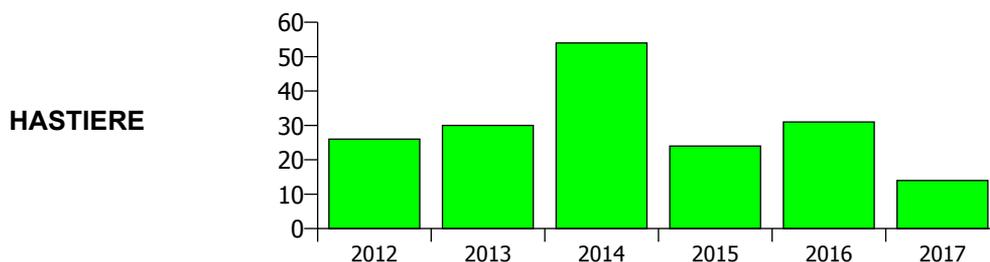
Prix moyen 2017	HASTIERE	Cluster	Province	Région
Maison d'habitation (px unit)	131.273	131.685	172.708	162.085
Appartement (px unit)	153.429	77.060	150.973	163.467



\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

## Activité immobilière : octroi de permis de bâtir (nouvelles constructions - secteur résidentiel)

### Evolution du nombre de permis de bâtir pour des nouveaux logements



### Nombre de permis de bâtir (nouvelles construct°) pour 1000 logements existants

	HASTIERE	Cluster	Province	Région
2007	10,4	10,0	11,7	9,7
2017	3,0	4,6	8,4	6,4

### Viellissement de la population et dynamique immobilière

Le phénomène de vieillissement de la population est associé statistiquement au niveau local à une ancienneté du patrimoine immobilier, à des logements de petite taille, à une certaine faiblesse en termes de confort des logements. La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables. A contrario, les communes qui connaissent une forte expansion démographique enregistrent le plus souvent une forte dynamique immobilière (vente de terrain, permis de bâtir, construction de nouveaux logements,...) ainsi qu'une croissance de leurs bases imposables (revenus cadastraux, impôt des personnes physiques). Le niveau de revenus de la population migrante exerce évidemment aussi une influence non négligeable (cf. les centres urbains accueillant des réfugiés politiques ou des communes touristiques accueillant des pensionnés à revenus élevés).

### Revenu cadastral imposable (en EUR/Hab.) par affectation - Evolution 2008-2018

Total		HASTIERE	Cluster	Province	Région
	2008	367,7	443,3	467,2	519,9
	2018	365,1	473,6	483,7	529,1
	Evolut° en %	-0,7 %	6,8 %	3,5 %	1,8 %
<b>Par affectation</b>					
Habitations ménages	2008	229,1	266,3	308,9	332,7
	2018	243,0	307,5	343,6	359,6
	Evolut° en %	6,1 %	15,5 %	11,2 %	8,1 %
Commerces & industries	2008	23,3	94,9	120,0	154,4
	2018	26,4	93,8	107,0	140,7
	Evolut° en %	13,3 %	-1,2 %	-10,8 %	-8,9 %
Bâtiments publics et divers	2008	97,9	45,0	16,3	16,1
	2018	82,3	42,3	13,6	13,9
	Evolut° en %	-15,9 %	-6,1 %	-16,8 %	-13,8 %
Non bâti	2008	17,4	37,1	22,0	16,6
	2018	13,4	30,0	19,5	14,9
	Evolut° en %	-23,1 %	-19,1 %	-11,1 %	-10,2 %

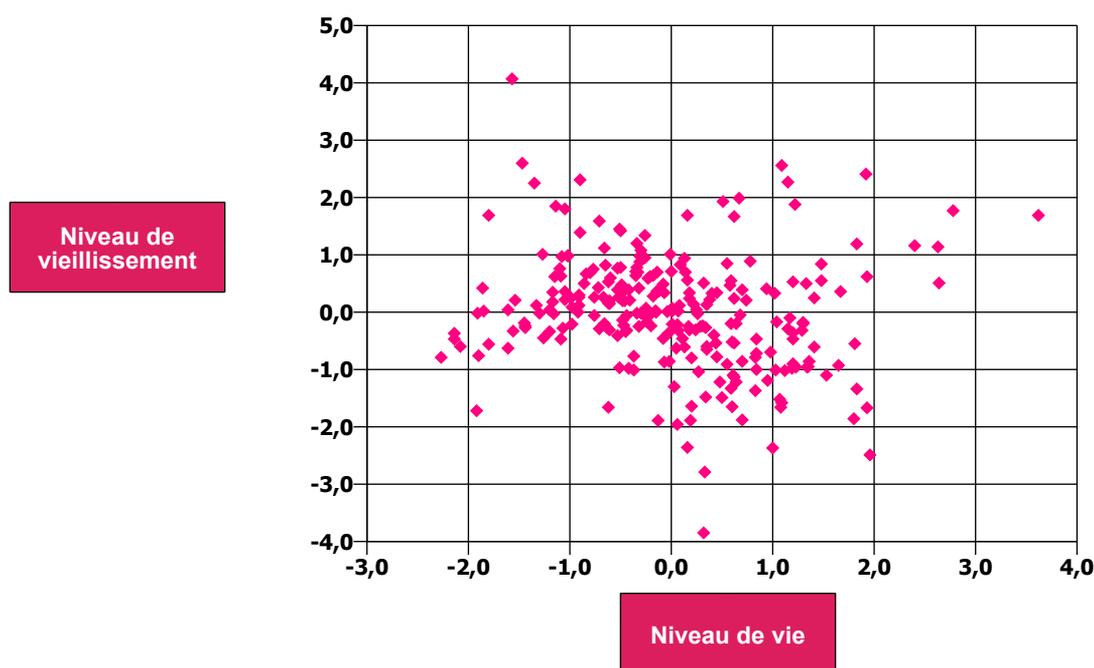
\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

### 3.5. Indicateurs synthétiques du vieillissement (Belfius Research, 2017)

Dans le cadre de notre analyse relative à la typologie socio-économique des communes, nous avons sommes appuyés sur les résultats d'une analyse factorielle. Ce traitement statistique consiste à synthétiser les indicateurs de base en créant un nombre réduit de variables synthétiques (les facteurs). Par cette analyse, nous avons notamment mis clairement en évidence un facteur représentatif du niveau de vie et du vieillissement de la population.

Chaque commune obtient un « score factoriel » pour chacun des facteurs sur base des valeurs initiales obtenues pour ses indicateurs de départ. Les facteurs étant standardisés, la moyenne des scores est nulle et la variance est égale à l'unité. Plus la commune présente un score factoriel s'écartant de 0 (positivement ou négativement), plus la commune présente un caractère marqué pour ce facteur.

Scores factoriels : Vieillessement (Y) / Niveau de vie (X)



		Niveau de vie	Vieillessement
Commune	HASTIERE	-1,35	2,25
Cluster	W4	-1,18	1,90
Province	Namur	-0,10	0,09

#### Interprétation des facteurs "vieillessement" et "niveau de vie"

Concernant le facteur «vieillessement», il regroupe bien entendu des indicateurs spécifiquement démographiques (tels que le % de population âgée, taux de dépendance, % de personnes vivant seule, taux de mortalité,...) mais associe également des indicateurs liés à l'immobilier (ancienneté du patrimoine immobilier, % de logements de petite taille, forte proportion de logements dotés de faible confort). La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables.

Le facteur « niveau de vie » regroupe de nombreux indicateurs relatifs au niveau de revenu de la population (importance du revenu moyen par déclaration, % déclaration de revenus > 25000 €), au confort et à l'équipement des logements (% logements > 125 m<sup>2</sup>, prix moyen de vente des terrains et des habitations, revenus cadastral résidentiel, % ménages équipés PC&internet ) ainsi qu'au statut socio-professionnel (% population scolaire de type universitaire, % population active travaillant dans le secteur privé).

## 4. Infrastructures d'accueil et services pour personnes âgées \*

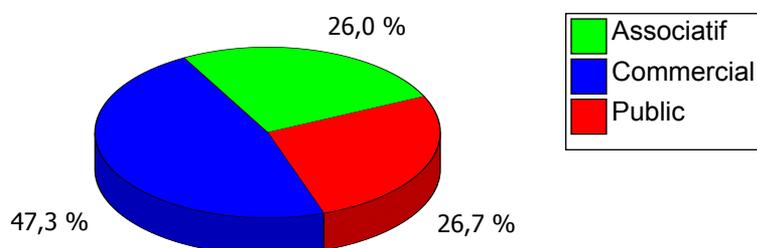
Afin de pouvoir rencontrer efficacement les conséquences du vieillissement de la population, le Parlement wallon a adopté, le 30 avril 2009, un nouveau décret relatif à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées. Dans le prolongement des décrets précédents, la préoccupation de la Région wallonne est de diversifier l'offre d'aide et de soins, de garantir leur qualité et d'assurer à la population des services de proximité bien répartis sur le territoire de la région linguistique de langue française.

### 4.1. Parc de lits existants (lits agréés)

#### Parc de lits au niveau régional : 2016

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Maison de Repos		Résidence service		Maison de Repos et de Soins		Total	
		Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	général	en %
Agréé	Associatif	5.345	21,8 %	918	35,5 %	6.190	29,7 %	12.453	26,0 %
	Commercial	13.276	54,1 %	1.275	49,3 %	8.129	39,0 %	22.680	47,3 %
	Public	5.925	24,1 %	395	15,3 %	6.510	31,3 %	12.830	26,7 %
	<b>Total</b>	<b>24.546</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2.588</b>	<b>100,0 %</b>	<b>20.829</b>	<b>100,0 %</b>	<b>47.963</b>	<b>100,0 %</b>

Lits agréés (maisons de repos, MRS et résidences services) par pouvoir organisateur



#### Centre de jour

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Centre de jour	
		Nbr lits	en %
Agréé	Associatif	237	32,0 %
	Commercial	133	18,0 %
	Public	370	50,0 %
	<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>100,0 %</b>

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## Situation au niveau communal et de l'arrondissement

### Nombre d'institutions

Nbre maisons de repos et	MRS	HASTIERE	Arrondissement
	Associatif	0	8
	Commercial	1	7
	Public	0	2
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>17</b>

Nbre résidences serv.			
	Associatif	0	1
	Commercial	0	1
	Public	0	0
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>2</b>

Centres de jour			
	Associatif	0	2
	Commercial	0	1
	Public	0	0
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>3</b>

### Nombre de lits

Lits agréés		Nombre lits	en %	Nombre lits	en %
Maison de Repos	Associatif	0	0,0 %	346	46,1 %
	Commercial	28	100,0 %	313	41,7 %
	Public	0	0,0 %	91	12,1 %
	<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>100,0 %</b>	<b>750</b>	<b>100,0 %</b>

Résidence service	Associatif	0	#DIV/0	20	74,1 %
	Commercial	0	#DIV/0	7	25,9 %
	Public	0	#DIV/0	0	0,0 %
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>#DIV/0</b>	<b>27</b>	<b>100,0 %</b>

Centre de jour	Associatif	0	#DIV/0	25	62,5 %
	Commercial	0	#DIV/0	15	37,5 %
	Public	0	#DIV/0	0	0,0 %
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>#DIV/0</b>	<b>40</b>	<b>100,0 %</b>

Maison de Repos et de Soins	Associatif	0	#DIV/0	343	64,0 %
	Commercial	0	#DIV/0	129	24,1 %
	Public	0	#DIV/0	64	11,9 %
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>#DIV/0</b>	<b>536</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Total</b>		<b>28</b>		<b>1.353</b>	
--------------	--	-----------	--	--------------	--

### Programmation des infrastructures d'accueil

Les règles de programmation ne s'appliquent qu'aux seuls établissements pour personnes âgées dont le financement est en grande partie à charge de la sécurité sociale. Il s'agit donc des maisons de repos, des maisons de repos et de soins, des courts séjours et des centres de soins de jour. Conformément au droit européen, les résidences services n'entrent par contre plus dans le champ de la programmation. La capacité maximale des lits de maison de repos est fixée jusqu'au 1 janvier 2016 à 48 431 lits pour l'ensemble du territoire en ce compris les lits de maison de repos reconvertis en lits de maison de repos et de soins. Le nombre de lits par institution est fixé selon une capacité minimale de 50 lits et une capacité maximale de 150 lits

En matière de programmation :

- o la population de référence est fixée aux plus de 75 ans (au lieu de 60 ans précédemment) de manière à établir un lien plus direct avec les besoins réels de la population.
- o L'arrondissement reste la zone de référence garantissant la bonne dispersion des équipements et services sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.
- o Afin de garantir le libre choix, une répartition est précisée entre le secteur public (29% au minimum), le secteur privé associatif (21% au minimum) et le secteur privé commercial (50% au maximum).

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## 4.2. Taux d'équipement & perspectives démographiques

### Niveau d'équipement - 2016

Taux d'équipement : nombre lits (agréés) par rapport à la population de 75 ans et plus.

Type de lit / place accueil	HASTIERE	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maison de Repos	5,66 %	7,85 %	8,61 %	7,93 %	9,09 %
Résidence service	0,00 %	0,28 %	0,61 %	0,99 %	0,88 %
Centre de jour	0,00 %	0,42 %	0,15 %	0,38 %	0,25 %
Maison de Repos et de Soins	0,00 %	5,61 %	7,83 %	7,37 %	7,65 %
MRS en hospital	0,00 %	0,29 %	0,00 %	0,22 %	0,41 %
Centre de soins	0,00 %	0,73 %	0,71 %	0,58 %	0,45 %
<b>Total</b>	<b>5,66 %</b>	<b>15,20 %</b>	<b>17,91 %</b>	<b>17,48 %</b>	<b>18,73 %</b>

### Perspectives par arrondissement (programmation & population âgée)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits MR et MRS (48.431 au 1/1/2016), soit un taux d'équipement régional de 15,9%

Taux programmation	HASTIERE	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maisons de repos & MRS	35,6 %	84,7 %	101,4 %	94,2 %	101,4 %

### Evolution de la population des plus de 75 ans (2015-2060) (Source : Bureau du Plan)

En nombre d'habitants	Arrondissement	Province	Région
<b>2016</b>	9.504	40.642	304.785
<b>2025</b>	10.517	46.852	350.432
<b>2035</b>	14.174	63.405	464.221
<b>2045</b>	17.475	76.940	551.214
<b>2060</b>	18.633	83.372	592.152
<b>Taux de croissance 2016-2060</b>	<b>96,1 %</b>	<b>105,1 %</b>	<b>94,3 %</b>

En % pop. totale	Arrondissement	Province	Région
<b>2025</b>	9,2 %	9,1 %	9,4 %
<b>2035</b>	12,0 %	11,8 %	11,9 %
<b>2045</b>	14,4 %	13,9 %	13,8 %
<b>2060</b>	14,9 %	14,4 %	14,3 %

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## Création théorique de lits à l'horizon 2025

Taux d'équipement 2025	Arrondissement	Province	Région
Maisons de repos & MRS	12,2 %	13,0 %	14,0 %

Hyp. = maintien taux équipement "Arrond" 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	1.416	207

Hyp. = convergence vers taux équipement régional 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	1.673	464

### Hypothèses relatives à la création théorique du nombre de lits (horizon 2025)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits (48.431), soit un taux d'équipement régional de 15,9%.

Taux d'équipement (2025) : nombre lits agréés actuellement par rapport à la population de 75 ans et plus en 2025.

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « maintien du taux d'équipement "arrondissement" 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour maintenir le taux d'équipement de l'arrondissement constant à celui observé en 2016

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « convergence vers taux d'équipement régional 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement au niveau de l'arrondissement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour converger vers le taux d'équipement régional observé en 2016

### 4.3. Services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Ces services, qui relèvent de la compétence des Régions et Communautés, emploient des aides familiales et des aides seniors qui interviennent au domicile de personnes qui en ont fait la demande et qui vivent une incapacité d'accomplir des actes de la vie journalière. Cette assistance (soins d'hygiène, courses, tâches ménagères, distribution de repas...) permet ainsi, soit le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, soit aux familles de surmonter certaines difficultés liées à des problèmes de santé ou sociaux : familles monoparentales, situations de précarité, maltraitance...

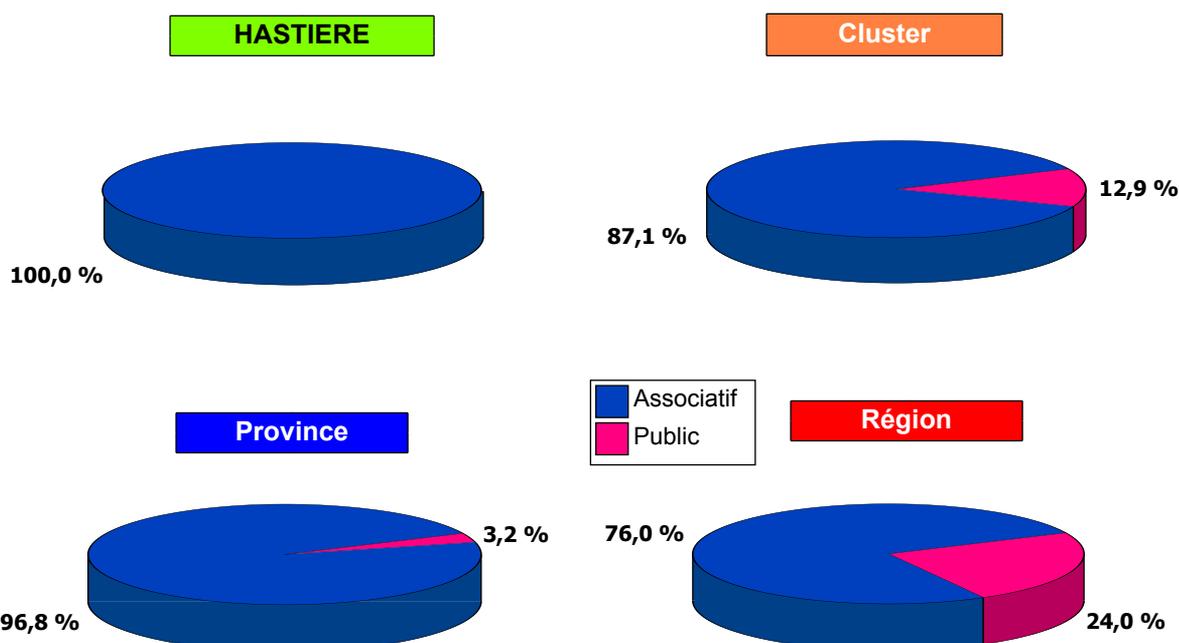
Les services sont agréés sur base du respect de la réglementation, de rapports d'inspection favorables, et des disponibilités budgétaires.

Chaque service se voit octroyer un contingent d'heures subventionnables. Ce contingent est établi sur des critères à la fois territoriaux et démographiques mais aussi sur base du nombre de prestations effectuées au cours des années antérieures.

Les 87 services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées couvrent tout le territoire de la Région wallonne (à l'exception des communes de la Communauté germanophone).

#### Nombres total d'heures (2008)

Pouvoir Organisateur	HASTIERE	Cluster	Province	Région
Associatif	19.306	198.269	737.034	4.172.639
Public	0	29.245	24.120	1.319.515
<b>Total</b>	<b>19.306</b>	<b>227.514</b>	<b>761.154</b>	<b>5.492.154</b>



#### Nombre heures par habitant

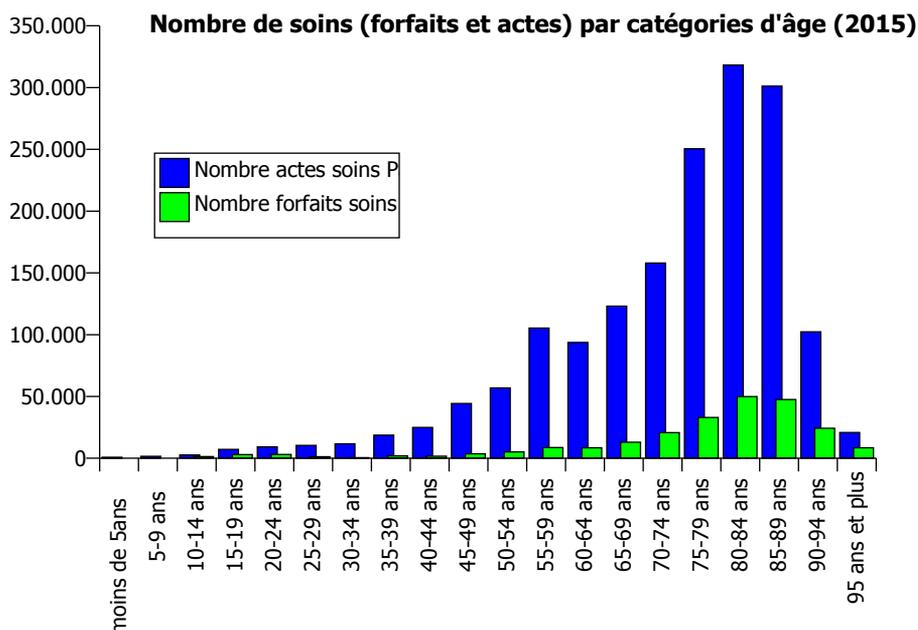
Pouvoir Organisateur	HASTIERE	Cluster	Province	Région
Associatif	3,56	2,86	1,58	1,21
Public	0,00	0,42	0,05	0,38
<b>Total</b>	<b>3,56</b>	<b>3,28</b>	<b>1,64</b>	<b>1,59</b>

#### Nombre heures par habitant de 65 ans et +

Pouvoir Organisateur	HASTIERE	Cluster	Province	Région
Associatif	18,0	15,3	9,8	7,4
Public	0,0	2,2	0,3	2,3
<b>Total</b>	<b>18,0</b>	<b>17,5</b>	<b>10,1</b>	<b>9,7</b>

## 4.4. Soins infirmiers à domicile (par arrondissement)

Arrondissement	Nombre actes soins	Nombre forfaits soins
2010	1.563.366	228.289
2015	1.789.998	291.370
Evolution 2010-15	14,5 %	27,6 %



### Les soins infirmiers à domicile

Les soins infirmiers à domicile interviennent à différents niveaux. Dans la plupart des cas, une prescription médicale est nécessaire, et, pour certaines situations, l'accord du médecin-conseil est indispensable.

#### Les soins infirmiers courants à l'acte

Ceux-ci peuvent être de simples soins d'hygiène, des prestations techniques ou à l'acte. Ces soins sont généralement d'une durée limitée dans le temps, leur remboursement n'est donc pas au forfait mais bien par prestations. Ces soins découlent généralement d'une maladie ou d'un accident qui nécessite un traitement par injections ou suite à une intervention chirurgicale nécessitant une aide provisoire pour les soins d'hygiène.

#### Les forfaits de soins pour patients lourdement dépendants

Dans certains cas chroniques, pour des patients plus lourdement dépendants, les soins infirmiers ne se limitent pas forcément à un acte et doivent être prestés durablement. Il y a 3 types de forfaits (A,B,C) de soins qui sont attribués sur des critères bien précis et toujours sur prescription médicale et avec l'accord du médecin-conseil de la mutualité.

En fonction du degré de dépendance du patient (pour se laver, aller aux toilettes, se nourrir, s'habiller...) et des soins qu'il nécessite sur base de l'échelle de Katz, le forfait A, B ou C peut-être attribué.

Les forfaits pour patients dépendants, accordés une seule fois par journée de soins, couvrent l'ensemble des soins infirmiers pour un patient en fonction de son état de dépendance :

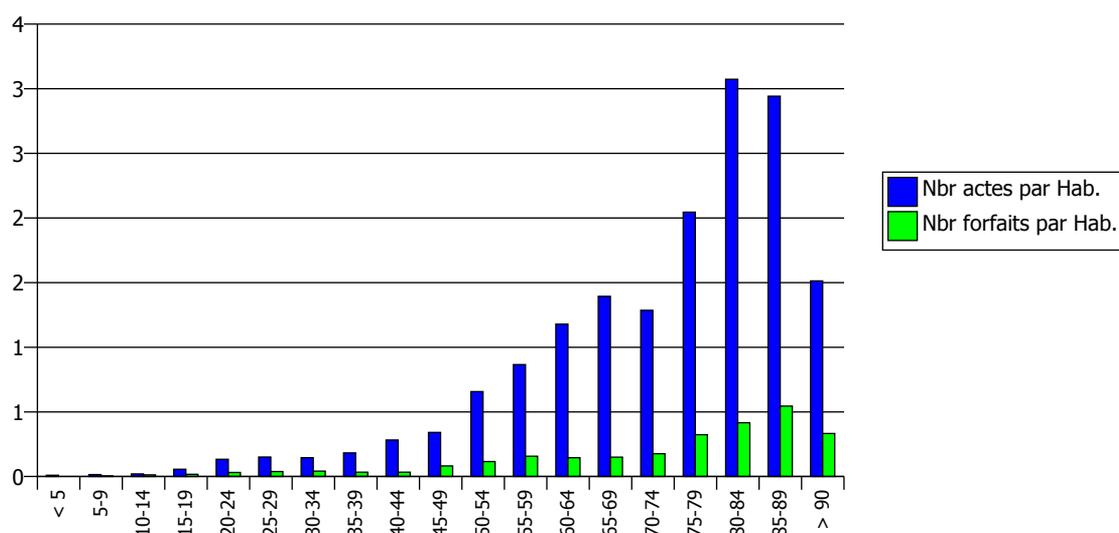
- Le forfait A est appliqué pour un patient à dépendance modérée.
- Le forfait B est appliqué pour un patient à dépendance importante.
- Le forfait C est appliqué pour un patient à dépendance très lourde.

On constate une très forte progression du nombre d'actes et de forfaits en fonction des tranches d'âge .

## Nombre d'actes et de forfaits par habitant

	Nbr actes par Hab.	Nbr forfaits par Hab.
2010	14,7	2,1
2015	16,3	2,7
Evolution 2010-15	11,1 %	23,8 %

### Nombre d'actes et de forfaits de soins par habitant (2015) en fonction de l'âge



### Analyse comparative

Forfaits par hab.	Arrond	Province	Région
Moins de 15 ans	0,02		
15-39 ans	0,16		
40-64 ans	0,53		
65-79 ans	0,65		
80 ans et +	0,96		
<b>Total</b>	<b>2,32</b>		

Actes par hab.	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	0,04		
15-39 ans	0,67		
40-64 ans	3,33		
65-79 ans	4,72		
80 ans et +	6,02		
<b>Total</b>	<b>14,78</b>		

**Annexe : Composition du cluster socio-économique (Belfius, 2018)**

Code	Dénomination du cluster
W4	Communes rurales touristiques avec vieillissement de la population

Pour plus d'information [www.belfius.be/nosetudes](http://www.belfius.be/nosetudes)

Province	Commune
Hainaut	CHIMAY
Luxembourg	BOUILLON
	DURBUY
	FLORENVILLE
	LA ROCHE EN ARDENNE
	SAINT-HUBERT
Namur	COUVIN
	HASTIERE
	VIROINVAL
	VRESSE-SUR-SEMOIS

**Nombre de communes (groupe de comparaison)**

Cluster	Province	Région

# Table des matières

Avant-propos .....	2
Introduction - Le PST : notions principales .....	3
Objectifs stratégiques et opérationnels .....	5
Nos projets .....	9
Synthèse budgétaire.....	13
Annexes - Fiches projets .....	15
Annexes - Statistiques .....	137
Table des matières.....	171